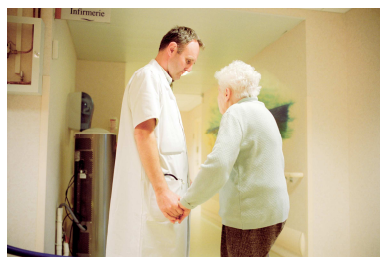


ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009

Eléments financiers au 30 juin 2010



La présente actualisation du document de référence 2009 (l'« Actualisation du Document de Référence ») a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 6 décembre 2010 sous le numéro D.10-0625-A01, conformément à l'article 212-13 IV de son Règlement général. Il actualise le document de référence 2009 d'ORPEA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 juillet 2010 sous le numéro D.10-0625 (le « Document de Référence »).

Le Document de référence et la présente actualisation ne peuvent être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.



S.A à conseil d'administration au capital de 48 564 840 €
Siège social : 115 rue de la Santé - 75013 Paris

SOMMAIRE

I – RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	PAGE 4
Période du 1 ^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010	
<hr/>	
1 – RAPPORT SEMESTRIEL D’ACTIVITE	page 5
1.1 – Présentation du groupe ORPEA	
1.2 – Un premier semestre 2010 marquée par une croissance dynamique	
1.3 – Maintien d’une rentabilité solide	
1.4 – Structure financière et endettement consolidé	
1.5 – Perspectives à court et moyen terme	
2 – ETATS FINANCIERS	page 11
Compte de résultat	
Bilan	
Tableau de flux de trésorerie	
Tableau de variation des capitaux propres	
Annexe	
3 – ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL	page 46
4 – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	page 47
<hr/>	
II – AUTRES MISES A JOUR DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009	PAGE 50
<hr/>	
▶ Informations financières sélectionnées	page 51
▶ § 3-1 du chapitre V intitulé « un secteur encadré par un « numéris clausus » en France »	page 53
▶ Facteurs de risque :	
– Gestion des risques réglementaires liés aux autorisations d’exploitation	page 56
– Gestion des risques liés à un changement de politique publique en France	page 58
▶ Capital social et droits de vote au 31 octobre 2010	page 61
▶ Instruments financiers donnant accès au capital social restant en circulation	page 61
▶ Actionnariat au 31 octobre 2010	page 62

▶ Rectificatifs du Document de Référence 2009	page 63
– Page 1	page 63
– Page 87	page 63
▶ Programme de rachat d’actions adopté par l’assemblée générale du 25 juin 2010	page 64
▶ Documents accessibles au public	page 66
▶ Principaux communiqués de presse publiés depuis le dépôt du Document de Référence et du Rapport Financier Semestriel	page 67

III– RESPONSABLE DE L’ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	PAGE 72
---	----------------

1– Responsables de l’Actualisation du Document de Référence	page 72
2– Attestation des responsables de l’Actualisation du Document de Référence	page 72

IV– RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	PAGE 73
---	----------------

V– TABLE DE CONCORDANCE ET DE REFERENCE	PAGE 74
--	----------------

I– RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL –

Période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010

I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1 PRESENTATION DU GROUPE ORPEA

Le groupe ORPEA est un acteur de référence dans la prise en charge globale de la Dépendance en Europe, à travers un réseau d'établissements spécialisés, composé d'Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et de cliniques de moyen séjour (de Soins de Suite et de Psychiatrie)

Le groupe ORPEA est présent en France (252 établissements), en Belgique (19 établissements), en Espagne (16 établissements), en Italie (11 établissement), et en Suisse (2 établissements).

Au cours de ce 1^{er} semestre, ORPEA a développé son activité de façon très soutenue et a ouvert 4 nouveaux établissements tout en poursuivant les travaux de construction ou restructuration de neuf autres établissements à ouvrir d'ici la fin de l'exercice 2010.

L'assemblée générale des actionnaires d'ORPEA s'est réunie le 25 juin 2010, et a notamment décidé la distribution de dividende de 0,15 € par action.

1.2 UN PREMIER SEMESTRE 2010 MARQUE PAR UNE CROISSANCE DYNAMIQUE

En M€ / IFRS	S1 2010	S1 2009	▲ 10/09
France	413,3	351,9	+17,4%
<i>% du CA total</i>	<i>88%</i>	<i>87%</i>	
Europe	55,9	52,1	+7,3%
<i>% du CA total</i>	<i>12%</i>	<i>13%</i>	
Belgique	27,1	23,8	+13,9%
Espagne	14,7	14,1	+ 4,3%
Italie	8,6	9,5	- 9,5%
Suisse	5,4	4,7	+14,9%
CA consolidé	469,2	404,1	+16,1%
<i>dont croissance organique¹</i>			<i>+9,1%</i>

Après un premier trimestre en progression de 16,2% (dont +9,1% de croissance organique¹), le chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2010 ressort à 238 M€, en hausse de 15,9%, suivant ainsi un rythme de progression similaire.

¹ **La croissance organique (hors acquisitions), ou croissance interne**, comprend les critères croisés suivants : créations de nouveaux établissements, extensions et restructurations d'établissements existants, ainsi que l'évolution des taux d'occupation et des prix de journée. La croissance organique s'analyse établissement par établissement.

Le chiffre d'affaires généré en N par les lits qui étaient détenus par le Groupe au 31.12.N-1, mais qui n'avaient pas ou peu généré de chiffre d'affaires en N-1 (lits en construction, lits en restructuration, lits devenus opérationnels au cours de l'exercice N-1) est appréhendé comme étant du « chiffre d'affaires croissance organique ».

Au total, sur l'ensemble du premier semestre 2010, ORPEA a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 469,2 M€, en hausse de 16,1% par rapport au 1^{er} semestre 2009.

Cette forte croissance de l'activité confirme la pertinence de la stratégie de développement du groupe ORPEA, essentiellement fondée sur des lits à restructurer ou à construire.

La prise en charge de la Dépendance répond en effet à un besoin structurel, qui ne peut être décalée dans le temps ; l'activité est ainsi décorrélée de la conjoncture économique et financière.

Ainsi, ORPEA affiche une croissance semestrielle moyenne de 11,6% depuis 2006

Cette performance remarquable résulte de l'alliance :

- **d'une croissance organique solide et pérenne qui s'établit d'ores et déjà à 9,1% sur les 6 premiers mois de l'année 2010** : le Groupe a ouvert 4 nouveaux établissements sur le 1^{er} semestre (étant précisé que la majorité des ouvertures se fera au second semestre), et a enregistré, grâce au savoir-faire de ses équipes, des taux d'occupation élevés dans ses établissements à maturité, tout en développant une forte attractivité de ses nouveaux établissements ;
- **et d'une croissance externe maîtrisée et créatrice de valeur**, réalisée via des acquisitions ponctuelles sélectionnées parmi de nombreuses opportunités, avec un souci constant d'analyse du potentiel à court et moyen terme.

En mars 2010, le groupe ORPEA disposait ainsi d'un réseau de 28.073 lits en Europe, répartis sur 300 sites (contre 25.019 lits sur 266 établissements un an plus tôt).

La répartition de ces lits notamment par zone géographique, par leur situation opérationnelle ou en construction/restructuration est donnée dans le tableau intitulé « *Répartition des nombre de lits au sein du groupe, par zone géographique et par nature (opérationnels, en restructuration, en construction)* » ci-joint en annexe.

Cette croissance soutenue de l'activité, qui se poursuit depuis plus de 10 ans, concerne tous les pays dans lesquels le groupe est implanté.

► **L'ACTIVITE EN FRANCE AU PREMIER SEMESTRE 2010**

Sur le périmètre français, l'activité du groupe ORPEA affiche une croissance de +17,4%, à 413,3 M€, portée notamment par :

- l'ouverture de 4 nouveaux établissements (à Château Thierry, Toulouse, Carbon Blanc et Soubise), associée à la montée en puissance des établissements ouverts en 2009 ;
- l'intégration d'établissements sanitaires et médico-sociaux repris par le Groupe au cours des 12 derniers mois.

Cette croissance illustre l'attractivité des établissements du Groupe et le maintien des taux d'occupation à un niveau élevé : situés au cœur des grandes métropoles, dans des bâtiments neufs ou récents, les établissements ORPEA proposent une offre de soins adaptée et une qualité des services en constante amélioration, ce qui explique la confiance accordée par les résidents, familles, prescripteurs et autorités de Tutelles aux établissements.

A ce titre, le baromètre de satisfaction annuel², révèle de nouveau un taux de recommandation très élevé de la part des résidents et familles, puisque fin 2009, 93,6% d'entre eux recommanderaient à leur entourage les établissements du Groupe ORPEA

► L'ACTIVITE EN EUROPE AU PREMIER SEMESTRE 2010

Au cours du 1^{er} semestre 2010, le Groupe ORPEA a consolidé son réseau à l'international, en donnant la priorité à l'atteinte d'un niveau de rentabilité normatif, avant de relancer sa politique de développement.

Au final, le chiffre d'affaires semestriel « hors France » progresse de 7,3%, et représente toujours près de 12% du chiffre d'affaires consolidé du groupe. Cette performance confirme le fort potentiel du réseau international d'ORPEA, alors qu'un tiers des lits est encore en restructuration et en construction.

L'ouverture des 1.484 lits actuellement en restructuration ou construction, en Belgique, en Italie et en Suisse, associée à la montée en puissance progressive des établissements récemment ouverts, devraient permettre aux différents pays européens dans lesquels ORPEA est présent, d'optimiser rapidement leur niveau de rentabilité.

En **Belgique**, le chiffre d'affaires du Groupe a progressé de 13,9% par rapport à celui du 1^{er} semestre 2009, illustrant notamment la bonne montée en puissance de l'établissement ouvert fin 2009 à Bruxelles (159 lits).

En **Italie**, ORPEA avait cédé courant 2009, son établissement d'Ancona, une province trop excentrée par rapport à son pôle de développement. Cette cession explique la baisse de 9,5% du chiffre d'affaires semestriel (qui s'établit à 8,6M€), d'autant que seule la moitié du réseau italien d'ORPEA est opérationnelle à ce jour.

En **Espagne**, le chiffre d'affaires du groupe progresse de 5% au premier semestre 2010, sans aucun nouveau développement (l'ensemble du réseau est opérationnel dans ce pays, comme l'an dernier), démontrant la réussite de la duplication du modèle ORPEA dans ce pays.

En **Suisse**, la Clinique La Métairie affiche une croissance de 14,9% de son chiffre d'affaires, à 5,4 M€, bénéficiant encore d'un effet de base favorable (27 lits étaient encore en cours de restructuration en mars 2009).

Par ailleurs, le groupe ORPEA a obtenu une nouvelle autorisation de fonctionnement pour créer une Clinique de Soins de Suite et Réadaptation de 90 lits, à Nyon, près du Lac Lemman, sur le même terrain que sa Clinique Psychiatrique, dont les travaux de construction devraient démarrer en fin d'année.

² Enquête portant sur la qualité de vie et des prestations proposées au sein des Résidences ORPEA, tant au niveau du cadre de vie que de la prise en charge des soins, de la qualité de l'information délivrée, ainsi que de l'attention portée par le personnel aux résidents.
Résultats issus de 5 919 questionnaires de réponse de résidents et/ou familles, représentant un taux de retour de l'ordre de 57% (contre 56,5% un an plus tôt).

1.3 MAINTIEN D'UNE RENTABILITE SOLIDE AU PREMIER SEMESTRE 2010

En M€ (IFRS)	S1 2010	S1 2009*	▲%
Chiffre d'affaires	469,2	404,1	+16,1%
EBITDAR (Ebitda avant loyers)	112,9	95,3	+18,6%
EBITDA (EBE)	82,9	70,7	+17,2%
Résultat Opérationnel Courant	62,6	52,6	+19,0%
Résultat Opérationnel	72,3	61,2	+18,1%
Coût de l'endettement financier net	-25,3	-22,2	+13,9%
Résultat avant impôt	47,0	39,0	+20,5%
Résultat Net	32,5	29,5	+10,2%

* compte tenu de l'option retenue au S2 2009 pour l'application anticipée au 1^{er} janvier 2009 de IFRS 3 révisée, charge de 0,6 millions d'euros nette d'impôt

► LE RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

L'EBITDAR (EBITDA avant loyers) affiche une hausse de 18,6% à 112,9 M€ (contre 95,3 M€ au premier semestre 2009).

Cette progression illustre la parfaite maîtrise des charges d'exploitation, liée à une gestion optimisée des coûts par la centralisation des fonctions supports (services généraux, paie, facturation, trésorerie, développement immobilier ...). Ainsi :

- les charges de personnel augmentent au même rythme que le chiffre d'affaires (+ 15,7% à 237,9 M€) grâce à une gestion des ressources humaines volontariste, fondée sur la formation et la promotion interne ;
- le poste « Autres achats et charges externe » évolue également de façon similaire (+16,9% à 123,4 M€).

L'EBITDA Courant (EBE courant) s'inscrit en hausse à 82,9 M€ (contre 70,7 M€ pour le premier semestre 2009, soit + 17,2%), dont 77,6 M€ réalisés en France et 5,5 M€ à l'international, affichant une nouvelle progression de la rentabilité à l'international (+1,2 point).

Cette performance est notamment le fruit de la politique immobilière du groupe, qui vise à rester propriétaire d'environ 50% de son patrimoine, et permet de contrôler le coût de l'immobilier d'exploitation.

Le résultat opérationnel courant s'établit donc à 62,6 M€ au 30 juin 2010, contre 52,6 M€ au 1^{er} semestre 2009, soit une hausse de 19 %.

Le taux de Marge Opérationnelle Courante ressort à 13,3%, alors même que les établissements en ouverture ou en restructuration ont impacté négativement la rentabilité.

► RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel (EBIT) ressort en hausse de +18,1% à 72,3 M€, après prise en compte des produits nets non récurrents de 9,7 M€ (contre 8,6 M€ au S1 2009) principalement liés à des opérations immobilières.

► COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier ressort à - 25,3 M€ (contre - 22,2 M€ en 2009), en relation avec le rythme soutenu des investissements, base du développement actuel et futur du groupe. Sa progression limitée (+13,9%) traduit également la baisse progressive des taux d'intérêt dans un contexte de développement soutenu.

► RESULTAT NET

La charge d'impôt générée par les résultats des sociétés consolidées s'élève à 14,6M€ contre 11,9 M€ un an plus tôt.

Au final, le résultat net du 1er semestre 2010 est de 32,5 M€, en progression de +10,2 % par rapport au premier semestre 2009 (à 29,5 M€).

1.4 STRUCTURE FINANCIERE ET ENDETTEMENT CONSOLIDE

Au 30 juin 2010, les fonds propres s'élèvent à 658 M€ (contre 642 M€ à l'ouverture de l'exercice).

La dette financière nette s'établit à 1527 M€, contre 1385 M€ au 31 décembre dernier.

Les principaux ratios d'endettement du Groupe s'établissent au 30 juin 2010 à :

- levier financier = 3,26 contre 2,53 au 31/12/2009, versus 5,5 autorisé ;
- gearing retraité = 1,73 contre 1,62 au 31/12/2009, versus 2 à 2,2 autorisé.

Globalement, la dette du groupe reste très majoritairement immobilière (78%), constituée par des prêts long terme et des crédits-baux, et adossée à des actifs de grande qualité, peu volatils et facilement cessibles étant donné l'attractivité du patrimoine.

Par ailleurs, 75% de la dette est couverte contre le risque de fluctuation des taux d'intérêt, et cette couverture est optimisée en permanence, ORPEA ayant toujours privilégié une gestion financière prudente avec une vision à long terme. Sur le 1^{er} semestre 2010, le taux d'intérêt moyen de la dette ressort à environ 4,5%, contre 5% en 2009 et 6,9 % en 2008.

Comme chaque année, l'essentiel des cessions d'immeubles interviendra au second semestre.

En 2010, ORPEA privilégie les cessions sous forme de « Scellier » ou « LMNP » offrant des conditions financières favorables tant pour les investisseurs que pour le Groupe. Ainsi, un programme de cessions de 80 à 100 M€ sera réalisé avant la fin de l'année.

Au 30 juin, la valeur globale du patrimoine immobilier du Groupe s'élève à 1 723M€, dont 511 M€ d'actifs en cours de construction. Ce patrimoine développe une surface construite de 665 000 m², représentant 186 immeubles dont 68 détenus partiellement.

1.5 PERSPECTIVES DU GROUPE ORPEA A COURT ET MOYEN TERME

► UNE VISIBILITE A LONG TERME :

Au second semestre, de nombreuses ouvertures d'établissements sont prévues, dont celle de l'un des établissements phares du Groupe, l'EHPAD de Neuilly-sur-Seine (135 lits) qui a ouvert ses portes le 5 juillet 2010, dans un cadre unique en bord de Seine, face à l'île de la Jatte.

Après cet excellent premier semestre, ORPEA confirme donc, avec une grande sérénité, ses objectifs de chiffre d'affaires pour l'exercice en cours, ainsi que pour 2011 et 2012, respectivement à 960 M€, 1 100 M€ et 1 225 M€.

Avec près de 9000 lits actuellement en construction et en restructuration, l'exercice 2010 ainsi que les prochains exercices démontreront la solidité et l'efficacité du modèle ORPEA, avec une rentabilité soutenue accompagnée d'une hausse régulière des cash-flows.

► PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES :

Les principaux risques restent identiques à ceux présentés dans le document de référence 2009 (pages 114 à 138).

Enfin, nous n'avons connaissance d'aucun litige significatif, susceptible d'influer sur la situation financière du groupe à la date d'arrêté des comptes.

► PARTIES LIEES :

Il n'existe pas de changement significatif par rapport aux informations présentées dans le document de référence 2009 de la Société (pages 63 à 66).

Il convient également de se référer à la note 3.21 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés du présent rapport.

2- ETATS FINANCIERS



ORPEA

**COMPTES CONSOLIDES
CONDENSES**

30 juin 2010

SA ORPEA

société anonyme au capital de 48 564 840 euros

RCS PARIS B 401 251 566 / APE 853 D

Siège social : 115, rue de la Santé 75013 PARIS

Siège administratif : 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX

Compte de Résultat Consolidé

<i>en milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	30-juin-10	30-juin-09
			(*)
CHIFFRE D'AFFAIRES		469 218	404 057
Achats consommés et autres charges externes		(123 403)	(105 510)
Charges de personnel		(237 941)	(205 633)
Impôts et taxes		(22 525)	(20 696)
Amortissements et provisions		(20 635)	(18 093)
Autres produits opérationnels courants		200	59
Autres charges opérationnelles courantes		(2 344)	(1 565)
Résultat opérationnel courant		62 569	52 619
Autres produits opérationnels non courants	<i>3.16</i>	42 028	54 327
Autres charges opérationnelles non courantes	<i>3.16</i>	(32 284)	(45 713)
RESULTAT OPERATIONNEL		72 314	61 233
Produits financiers	<i>3.17</i>	312	707
Charges financières	<i>3.17</i>	(25 580)	(22 921)
Coût de l'endettement financier net		(25 268)	(22 214)
RESULTAT AVANT IMPOT		47 046	39 019
Charge d'impôt	<i>3.18</i>	(14 586)	(11 887)
QP de résultat dans les entreprises associées			2 405
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		32 460	29 537
Part revenant aux intérêts minoritaires		-	-
Part du groupe		32 460	29 536
Nombre d'actions		38 851 872	36 914 412
Résultat net part du groupe consolidé par action (en euros)		0,84	0,81
Résultat net part du groupe consolidé dilué par action (en euros)		0,83	0,81

(*) Compte tenu de l'option retenue au 2nd semestre 2009 de l'application anticipée au 1er janvier 2009 de la norme IFRS 3 révisée, le compte de résultat publié au 30 juin 2009 est retraité d'une charge opérationnelle non courante de (0,9) M€ soit une charge nette d'impôt de (0,6) M€ qui correspond aux coûts directement liés aux acquisitions du 1er semestre 2009.

Les notes font partie intégrante des comptes

Etat du résultat global

<i>en milliers d'euros</i>	30-juin-10	30-juin-09	31-déc-09
Résultat net de l'exercice	32 460	29 536	61 138
Réserves de conversion des filiales étrangères		0	
Juste valeur des couvertures de flux de trésorerie futurs	(16 549)	(8 952)	(5 946)
Ecarts actuariels relatifs aux engagements sociaux	87	2 680	387
Autres	333		
Effet impôt sur les autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	5 668	2 159	1 914
Résultat global avant réévaluation des ensembles immobiliers	21 999	25 423	57 493
Réévaluations des ensembles immobiliers	0	0	(25 000)
Effet impôt sur les autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	8 607
Résultat global après réévaluation des ensembles immobiliers	21 999	25 423	41 100

Bilan Consolidé

<i>en milliers d'euros</i>		30-juin-10	31-déc-09
Actif	<i>Notes</i>		
Goodwill	3.1	209 996	203 680
Immobilisations incorporelles nettes	3.2	798 735	775 351
Immobilisations corporelles nettes	3.3	1 244 122	1 168 042
Immobilisations en cours de construction	3.3	510 839	494 135
Participation dans les entreprises associées		2 653	3 095
Actifs financiers non courants	3.4	14 106	13 738
Actifs d'impôt différé	3.18	11 417	11 728
Actif non courant		2 791 868	2 669 771
Stocks		3 202	3 405
Créances clients et comptes rattachés	3.5	78 077	75 195
Autres créances et comptes de régularisation	3.6	93 753	95 244
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.10	49 104	135 366
Actif courant		224 136	309 210
Actifs détenus en vue de la vente		93 643	82 208
TOTAL DE L'ACTIF		3 109 647	3 061 189
Passif	<i>Notes</i>		
Capital		48 565	48 559
Réserves consolidées		319 236	274 351
Ecart de réévaluation		257 580	257 580
Résultat de l'exercice		32 460	61 138
Capitaux propres - part du Groupe	3.8	657 841	641 628
Intérêts minoritaires		0	257
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		657 841	641 885
Dettes financières à long terme	3.10	1 261 038	1 180 239
Provisions	3.9	10 874	18 701
Provisions retraites et engagements assimilés	3.9	15 629	14 976
Passifs d'impôt différé	3.18	456 186	455 388
Passif non courant		1 743 727	1 669 305
Dettes financières à court terme	3.10	221 625	257 811
Provisions	3.9	8 300	8 933
Fournisseurs et comptes rattachés	3.12	115 364	142 940
Dettes fiscales et sociales		114 977	137 019
Passif d'impôt exigible	3.18	8 346	2 094
Autres dettes et comptes de régularisation	3.13	145 824	118 994
Passif courant		614 436	667 792
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente		93 643	82 208
TOTAL DU PASSIF		3 109 647	3 061 189

Les notes font partie intégrante des comptes

Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé

<i>en milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	30-juin-10	30-juin-09 (*)
Flux de trésorerie liés à l'activité.....			
● Résultat net de l'ensemble consolidé.....		32 460	29 537
● Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie liée à l'activité (**).....		21 157	27 577
Coût de l'endettement financier.....		25 268	22 213
● Plus-values de cession non liées à l'activité			(10 817)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		78 885	68 510
● Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité			
- Stocks.....		203	(154)
- Créances clients	3.5	(2 037)	3 944
- Autres créances	3.6	5 096	13 994
- Dettes fiscales et sociales.....		(19 466)	(27 561)
- Fournisseurs	3.12	(28 220)	(12 964)
- Autres dettes	3.13	9 614	(4 746)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		44 074	41 023
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement et de développement			
● Décaissements relatifs à l'acquisition de sociétés nets de la trésorerie acquise.....		(26 787)	(59 457)
● Acquisition d'immobilisations incorporelles nette des cessions.....		(4 771)	(7 157)
● Décaissement sur investissements immobiliers et autres immobilisations corporelles.....	3.3	(130 795)	(83 085)
● Encaissements sur cession d'ensembles immobiliers et autres immobilisations corporelles.....	3.3	14 518	42 872
● Autres encaissements et décaissements.....		(12 462)	8 482
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(160 297)	(98 345)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
● Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			
● Subventions d'investissement.....			
● Encaissements nets liés aux prêts relais.....	3.10	46 069	77 772
● Encaissements liés aux nouveaux contrats de location financement.....	3.10	42 690	29 960
● Encaissements liés aux emprunts	3.10	30 000	18 562
● Remboursements d'emprunts	3.10	(46 981)	(42 406)
● Remboursements liés aux contrats de location financement.....	3.10	(15 732)	(13 393)
● Remboursements anticipé d'emprunts	3.10		
● Juste valeur des instruments financiers de couverture.....			
● Coût de l'endettement financier et autres variations.....	3.17	(26 085)	(22 211)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		29 961	48 284
Variation de trésorerie		(86 262)	(9 038)
Trésorerie à l'ouverture		135 366	53 654
Trésorerie à la clôture		49 104	44 616
Trésorerie au bilan.....		49 104	44 616
● Valeurs mobilières de placement.....	3.10	898	2 946
● Disponibilités.....	3.10	48 206	41 670
● Concours bancaires courants.....			

(*) cf note compte de résultat page 2

(**) Dont principalement les amortissements, provisions, impôts différés, quote part de résultat des sociétés mises en équivalence et excédent de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs et les dépenses de restructuration et les coûts non courants induits par la reprise d'établissements.

Les notes font partie intégrante des comptes

<i>en milliers d'euros sauf le nombre d'actions</i>	Nombre d'actions	Capital	Réserves liées au capital	Ecarts de réévaluation	Autres réserves	Résultat	Total part du groupe	Minoritaires	Total
31-déc-08	36 902 772	46 128	24 194	277 576	144 405	48 378	540 678	284	540 962
Affectation du résultat					44 688	(48 378)	(3 690)		(3 690)
Variation de valeur des ensembles immobiliers				(16 393)			(16 393)		(16 393)
Engagements de retraite					254		254		254
Instruments financiers				(3 899)			(3 899)		(3 899)
Variation de valeur reconnue directement en capitaux propres		0	0	(20 292)	44 942	(48 378)	(23 728)	0	(23 728)
Résultat 2009						61 138	61 138		61 138
Exercice des options de souscription d'actifs Actions propres	24 400	31	25				56		56
Bons de souscription d'actions			3 218				3 218		3 218
Augmentation de capital	1 920 000	2 400	57 968				60 368		60 368
Autres					(102)		(102)	(27)	(129)
31-déc-09	38 847 172	48 559	85 405	257 285	189 245	61 138	641 629	257	641 885
Affectation du résultat					55 311	(61 138)	(5 827)		(5 827)
Variation de valeur des ensembles immobiliers							0		0
Engagements de retraite					57		57		57
Instruments financiers				(10 851)			(10 851)		(10 851)
Autres					333		333		333
Variation de valeur reconnue directement en capitaux propres		0	0	(10 851)	55 701	(61 138)	(16 288)	0	(16 288)
Résultat 2010						32 460	32 460		32 460
Exercice des options de souscription d'actifs Actions propres	4 700	6	22				28		28
Bons de souscription d'actions							0		0
Augmentation de capital							0		(0)
Autres					14		14	(257)	(244)
30-juin-10	38 851 872	48 565	85 427	246 434	244 960	32 460	657 841	0	657 841

**NOTES ANNEXES SUR LES COMPTES
CONSOLIDES CONDENSES
AU 30 juin 2010**

1. PRINCIPES COMPTABLES	18
2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	19
2.1 <i>Variations de périmètre de consolidation de la période</i>	19
2.2 <i>Incidence des variations de périmètre de consolidation sur les données de la période</i>	20
2.3 <i>Périmètre de consolidation au 30 juin 2010</i>	21
3. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES	25
3.1 <i>Goodwill</i>	25
3.2 <i>Immobilisations incorporelles</i>	26
3.3 <i>Immobilisations corporelles</i>	27
3.4 <i>Actifs financiers non courants</i>	29
3.5 <i>Créances clients et comptes rattachés</i>	29
3.6 <i>Autres créances et comptes de régularisation</i>	30
3.7 <i>Actifs détenus en vue de la vente</i>	30
3.8 <i>Capitaux propres</i>	30
3.9 <i>Provisions</i>	32
3.10 <i>Dettes financières et trésorerie</i>	33
3.11 <i>Instruments financiers</i>	35
3.12 <i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	37
3.13 <i>Autres dettes et comptes de régularisation</i>	38
3.14 <i>Dette associée à des actifs détenus en vue de la vente</i>	38
3.15 <i>Information sectorielle</i>	39
3.16 <i>Autres produits et charges opérationnels non courants</i>	39
3.17 <i>Résultat financier</i>	40
3.18 <i>Charge d'impôt</i>	40
3.19 <i>Engagements et passifs éventuels</i>	42
3.20 <i>Analyse des actifs et passifs financiers selon la norme IFRS 7</i>	44
3.21 <i>Opérations avec les parties liées</i>	45
3.22 <i>Evènements postérieurs à la clôture</i>	45

Annexe aux comptes consolidés

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire

Les états financiers consolidés condensés du Groupe ORPEA pour le premier semestre 2010 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 octobre 2010.

1. PRINCIPES COMPTABLES

ORPEA S.A. est une société de droit français ayant son siège social à Paris, 115 rue de la Santé. Elle est la société mère d'un groupe qui exerce son activité dans le secteur de la dépendance temporaire et permanente à travers l'exploitation de maisons de retraite, de cliniques de soins de suites et psychiatriques.

Les états financiers du groupe ORPEA sont préparés en conformité avec les IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptés par l'Union Européenne. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC (Standards Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés condensés au 30 juin 2010 du groupe ORPEA sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2009.

Les nouvelles normes et interprétations obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2010 qui sont applicables par le groupe ORPEA sont :

- IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises : traitement des regroupements d'entreprises qui prévoit notamment de comptabiliser en charges de la période les coûts directement liés aux acquisitions ;
- IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels : qui prévoit notamment de comptabiliser en capitaux propres les transactions entre l'actionnaire et le capital de la filiale qui sont sans incidence sur son contrôle.

Ces normes ont été appliquées par anticipation par le groupe pour l'élaboration de ses comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les autres amendements et interprétations de normes obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2010 ne trouvent pas à s'appliquer aux comptes semestriels du groupe ou ne présentent pas d'incidence significative sur ces derniers.

Les normes qui n'ont pas fait l'objet d'une adoption par la Commission Européenne, n'ont pas été appliquées par anticipation par le groupe.

Note sur la comptabilisation de la Contribution Economique Territoriale (C.E.T.)

La loi de finances pour 2010 a supprimé la Taxe Professionnelle pour la remplacer par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T.) qui se compose de deux nouvelles contributions de nature différente :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.) est assise sur les valeurs locatives des biens passibles de taxes foncières. Au regard des similitudes avec l'ancienne Taxe Professionnelle, elle est comptabilisée à compter du 1^{er} janvier 2010 en charge opérationnelle courante ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E) est assise sur la valeur ajoutée des entités françaises. Cette contribution s'analyse comme un impôt dû sur la base des bénéfices imposables et est comptabilisée, en application d'IAS12, en charge d'impôt sur le résultat à compter du 1^{er} janvier 2010.

Suite au communiqué du Conseil National de la Comptabilité daté du 14 janvier 2010, le groupe ORPEA a analysé la CVAE comme un impôt sur le résultat. A ce titre un impôt différé passif d'un montant de 7,9 M€ a été comptabilisé dans les comptes consolidés de l'exercice 2009.

Les comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2010, sont établis conformément à la norme IAS34 « Information financière intermédiaire » qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Ces comptes consolidés condensés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice 2009.

L'effet de saisonnalité est limité au nombre de jours d'activité qui est légèrement inférieur au premier semestre de chaque année civile par rapport à celui du second semestre.

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Variations de périmètre de consolidation de la période

Au cours du premier semestre 2010, ORPEA a renforcé son réseau d'établissements par l'acquisition:

- en France, de quatre résidences pour personnes âgées (une à Crosne, une à St Saturnin les Avignon et deux à Eysines) et une clinique à Crosne ;
- en Belgique, d'une résidence de retraite.

Le groupe a accompagné ce développement par l'acquisition, directement ou au travers de sociétés, de certains actifs immobiliers d'exploitation.

Concomitamment, le groupe a procédé à l'ouverture de quatre établissements représentant 367 lits à l'issue de la réalisation de constructions ou restructurations initiées au cours des exercices antérieurs.

2.2 - Incidence des variations de périmètre de consolidation sur les données de la période

Le chiffre d'affaires réalisé au premier semestre 2010 est en progression de 16,1 % par rapport à celui réalisé au premier semestre 2009 (soit une hausse de 65,2 M€).

Le développement du groupe s'effectue à la fois par croissance organique et par croissance externe.

Croissance organique

La croissance organique, ou croissance générée en interne, comprend les critères croisés suivants : créations, extensions ou restructurations d'établissements, évolutions du taux d'occupation et variations tarifaires.

La croissance organique du chiffre d'affaires s'élève sur le premier semestre 2010 à + 9,1 %.

Croissance externe

La croissance externe comprend l'acquisition, (directement ou indirectement au travers de sociétés), d'établissements en exploitation ou en développement et de charges foncières afférentes.

Sur la base des évaluations provisoires à la juste valeur des actifs acquis, le total des investissements comptabilisés à la date de leur entrée dans le périmètre se résume comme suit :

	Nombre d'établissements	Nombre de lits	Actifs incorporels d'exploitation (en M euros)	Goodwills et incorporels en cours d'affectation (en M euros)	Terrains (en M euros)	Constructions et agencements installation (en M euros)
France	5	295	16,7	5,4	0,6	9,7
Etranger	1	82	2,7	0,7	0,0	0,1
Total	6	377	19,4	6,2	0,6	9,7

2.3 - Périmètre de consolidation au 30 juin 2010

Entreprises Consolidées Désignation	Contrôle Groupe	Intérêt Groupe	Méthode de consolidation
ORPEA SA	100,00%	100,00%	Mère
EURL LES MATINES	100,00%	100,00%	IG
SAS CLINEA	100,00%	100,00%	IG
SARL BEL AIR	100,00%	100,00%	IG
SCI ROUTE DES ECLUSES	100,00%	100,00%	IG
SCI DES RIVES D'OR	100,00%	100,00%	IG
SCI ORPEA DU CHÂTEAU NERAC	100,00%	100,00%	IG
SCI DE LA TOUR DE PUJOLS	100,00%	100,00%	IG
SCI DES RIVES DE LA CERISAIE	100,00%	100,00%	IG
SCI DU VAL DE SEINE	100,00%	100,00%	IG
SCI DU CLISCOUET	100,00%	100,00%	IG
SCI DES RESIDENCES DE L'AGE D'OR	100,00%	100,00%	IG
SCI GAMBETTA	100,00%	100,00%	IG
SCI CROIX ROUSSE	100,00%	100,00%	IG
SCI LES DORNETS	100,00%	100,00%	IG
SCI DU CHÂTEAU D'ANGLETERRE	100,00%	100,00%	IG
SCI MONTCHENOT	100,00%	100,00%	IG
SCI DU 115 RUE DE LA SANTE	100,00%	100,00%	IG
SCI L'ABBAYE VIRY	100,00%	100,00%	IG
SCI LES TAMARIS	100,00%	100,00%	IG
SCI DU 3 PASSAGE VICTOR MARCHAND	100,00%	100,00%	IG
SCI FAURIEL	100,00%	100,00%	IG
SCI DU PORT THUREAU	100,00%	100,00%	IG
SCI DE L'ABBAYE MOZAC	100,00%	100,00%	IG
SCI DE LA RUE DES MARAICHERS	100,00%	100,00%	IG
SCI LE BOSGUERARD	100,00%	100,00%	IG
SCI LE VALLON	100,00%	100,00%	IG
SCI BEL AIR	100,00%	100,00%	IG
SCI BREST LE LYS BLANC	100,00%	100,00%	IG
SCI SAINTE BRIGITTE	100,00%	100,00%	IG
SARL AMARMAU	100,00%	100,00%	IG
SARL VIVREA	100,00%	100,00%	IG
SARL NIORT 94	100,00%	100,00%	IG
SCI LES TREILLES	100,00%	100,00%	IG
SCI LES FAVIERES	100,00%	100,00%	IG
SA LES CHARMILLES	100,00%	100,00%	IG
SA BRIGE	100,00%	100,00%	IG
SRL ORPEA ITALIA	100,00%	100,00%	IG
SARL 96	100,00%	100,00%	IG
SARL SPI	100,00%	100,00%	IG
SARL 95	100,00%	100,00%	IG
SCI LA TALAUDIÈRE	100,00%	100,00%	IG
SCI SAINT PRIEST	100,00%	100,00%	IG
SCI BALBIGNY	100,00%	100,00%	IG
SCI SAINT JUST	100,00%	100,00%	IG
SCI CAUX	100,00%	100,00%	IG
SAS LA SAHARIENNE	100,00%	100,00%	IG
SCI IBO	100,00%	100,00%	IG
SARL ORPEA DEV	100,00%	100,00%	IG
SCI BEAULIEU	100,00%	100,00%	IG

Entreprises Consolidées Désignation	Contrôle Groupe	Intérêt Groupe	Méthode de consolidation
SCI LES MAGNOLIAS	100,00%	100,00%	IG
SCI COURBEVOIE DE L'ARCHE	100,00%	100,00%	IG
SARL DOMEA	100,00%	100,00%	IG
SAS ORGANIS	100,00%	100,00%	IG
SARL MAISON DE LOUISE	100,00%	100,00%	IG
SARL GESSIMO	100,00%	100,00%	IG
SARL MAISON DE CAMILLE	100,00%	100,00%	IG
SARL MAISON DE LUCILE	100,00%	100,00%	IG
SARL MAISON DE SALOME	100,00%	100,00%	IG
SARL MAISON DE MATHIS	100,00%	100,00%	IG
SA DOMAINE CHURCHILL	100,00%	100,00%	IG
SA RS DOMAINE CHURCHILL	100,00%	100,00%	IG
SA LONGCHAMP LIBERTAS	100,00%	100,00%	IG
SL TRANSAC CONSULTING CO	100,00%	100,00%	IG
SARL LA VENITIE	100,00%	100,00%	IG
SA CASA MIA IMMOBILIARE	100,00%	100,00%	IG
SARL L'ALLOCHON	100,00%	100,00%	IG
SA CLINIQUE LA METAIRIE	100,00%	100,00%	IG
SCI KOD'S	100,00%	100,00%	IG
SCI BARBACANNE	100,00%	100,00%	IG
SA DOMAINE LONGCHAMP	100,00%	100,00%	IG
SARL LA BRETAGNE	100,00%	100,00%	IG
SCI SAINTES	100,00%	100,00%	IG
SARL ATRIUM	100,00%	100,00%	IG
SCI BARBARAS	100,00%	100,00%	IG
SARL GESTIHOME SENIOR	100,00%	100,00%	IG
SA CALIDAD RESIDENCIAL	100,00%	100,00%	IG
SCI SLIM	100,00%	100,00%	IG
SCI SELIKA	100,00%	100,00%	IG
SARL MAISON DE CHARLOTTE	100,00%	100,00%	IG
SAS RESIDENCE ST LUC	100,00%	100,00%	IG
SARL L'ERMITAGE	100,00%	100,00%	IG
SCI JEM II	100,00%	100,00%	IG
SARL REINE BELLEVUE	100,00%	100,00%	IG
SA ORPEA BELGIUM	100,00%	100,00%	IG
SASU LE VIGE	100,00%	100,00%	IG

Entreprises Consolidées Désignation	Contrôle Groupe	Intérêt Groupe	Méthode de consolidation
SA GERONE CORP	100,00%	100,00%	IG
SL DINMORPEA	100,00%	100,00%	IG
SA CLINIQUE LA LIRONDE	100,00%	100,00%	IG
SA CLIN MED DU CHÂTEAU D'HERBLAY	100,00%	100,00%	IG
SAS CLINIQUE CHAMPVERT	100,00%	100,00%	IG
SAS CCR DU LAVARIN	100,00%	100,00%	IG
SARL LAGARDELLE SANTE	100,00%	100,00%	IG
SCI LES ANES	100,00%	100,00%	IG
SCI SPAGUY	100,00%	100,00%	IG
SCI LA DRONE	100,00%	100,00%	IG
SCI CHÂTEAU DE LA CHARDONNIERE	100,00%	100,00%	IG
SCI LA SALVATE	100,00%	100,00%	IG
SAS MAJA	100,00%	100,00%	IG
SCI DU CAROUX	100,00%	100,00%	IG
CLINEA ITALIA SPA	100,00%	100,00%	IG
SAS LA CLAIRIERE	100,00%	100,00%	IG
SRL CANTON DI MEZZO	100,00%	100,00%	IG
SARL ALTERNATIVE HOSPITALISATION	100,00%	100,00%	IG
SARL RESIDENCE LA CLAIRIERE	100,00%	100,00%	IG
SAS CHAMPVERT	100,00%	100,00%	IG
SA DAVER	100,00%	100,00%	IG
SA BORA	100,00%	100,00%	IG
SA GRAY	100,00%	100,00%	IG
SCI MANUJACQ	100,00%	100,00%	IG
SPRL RESIDENCE PARADIS	100,00%	100,00%	IG
SA JB VAN LINTHOUT	100,00%	100,00%	IG
SA VINTAGE CLASSICS INTERN	100,00%	100,00%	IG
SPA VILLA DI SALUTE	100,00%	100,00%	IG
SARL SOGIMOB	100,00%	100,00%	IG
ASSOC LANGUEDOCIENNE DE GERIATRIE	100,00%	100,00%	IG
SA PREMIER	100,00%	100,00%	IG
SC LES PRATICIENS DU GRAND PRE	100,00%	100,00%	IG
SAS MDR LA CHENERAIE	100,00%	100,00%	IG
SAS RESIDENCE DE LA CHENERAIE	100,00%	100,00%	IG
SCI DU 12 RUE DU FAUVET	100,00%	100,00%	IG
SCI HELIADES SANTE	100,00%	100,00%	IG
SA IMMOBILERE LEAU	100,00%	100,00%	IG
SARL 97	100,00%	100,00%	IG
SC CARDIOPIERRE	100,00%	100,00%	IG
SARL L'OMBRIERE	100,00%	100,00%	IG
SA RESIDENCE DU GRAND CHEMIN	100,00%	100,00%	IG
SA VILLERS SERVICES	100,00%	100,00%	IG
SA SENIORIE DE L'EPINETTE	100,00%	100,00%	IG
SA RESIDENCE SENIOR'S WESTLAND	100,00%	100,00%	IG
SA SENIOR'S WESTLAND HOLDING	100,00%	100,00%	IG
SARL IDF RESIDENCE RETRAITE LE SOPHORA	100,00%	100,00%	IG
SA EMCEJIDEY	100,00%	100,00%	IG
SCI DOUARNENEZ	100,00%	100,00%	IG
SA MAISON DE RETRAITE PAUL CEZANNE	100,00%	100,00%	IG
SCI SUPER AIX	100,00%	100,00%	IG
SARL MAISON DE RETRAITE LE SEQUOIA	100,00%	100,00%	IG
SARL MAISON D'OMBELINE	100,00%	100,00%	IG
SARL LA RETRAITE DU LEU	100,00%	100,00%	IG
SNC LES JARDINS D'ESCUDIE	100,00%	100,00%	IG

Entreprises Consolidées Désignation	Contrôle Groupe	Intérêt Groupe	Méthode de consolidation
SA RESIDENCE DU MOULIN	100,00%	100,00%	IG
SARL RESIDENCE DU PARC	100,00%	100,00%	IG
SAS CARDEM	100,00%	100,00%	IG
SA ORPEA BELGIUM IMMOBILIER	100,00%	100,00%	IG
SA CARINA	100,00%	100,00%	IG
SA ODE HOLDING	100,00%	100,00%	IG
SA LES AMARANTES	100,00%	100,00%	IG
SA LES AMARANTES MULTI SERVICES	100,00%	100,00%	IG
SA PALACEA	100,00%	100,00%	IG
SA SAINT FRANCOIS	100,00%	100,00%	IG
SA LE THINES	100,00%	100,00%	IG
SA CHÂTEAU DE LA LYS	100,00%	100,00%	IG
AGRICOLA MEDITERRANEA	100,00%	100,00%	IG
SARL FRANCE DOYENNE DE SANTE	100,00%	100,00%	IG
SA LE CHÂTEAU ST VALERY	100,00%	100,00%	IG
SAS RESIDENCE KLARENE	100,00%	100,00%	IG
SNC BRECHET CFT ET CIE	100,00%	100,00%	IG
SAS RESIDENCE ONDINE	100,00%	100,00%	IG
SAS SFI France	100,00%	100,00%	IG
SAS CHÂTEAU LAFITTE	100,00%	100,00%	IG
SAS SYLVINVEST	100,00%	100,00%	IG
SCI LES ORANGERS	100,00%	100,00%	IG
SA CHÂTEAU BEL AIR	100,00%	100,00%	IG
SA CLINIQUE L'EMERAUDE	100,00%	100,00%	IG
SAS HOTEL DE L'ESPERANCE	100,00%	100,00%	IG
SAS CLINIQUE BEAU SITE	100,00%	100,00%	IG
SAS LE CLOS DU ROY	100,00%	100,00%	IG
SCI DU MONT D'AURELLE	100,00%	100,00%	IG
SCI ANSI	100,00%	100,00%	IG
SARL REGINA RENOUVEAU	100,00%	100,00%	IG
SCI BRBT	100,00%	100,00%	IG
SNC MAISON ROSE	100,00%	100,00%	IG
SCI RUE DE LONDRES	100,00%	100,00%	IG
SCI CHÂTEAU DE LOOS	100,00%	100,00%	IG
SCI BERLAIMONT	100,00%	100,00%	IG
SARL MARC AURELLE IMMOBILIER	100,00%	100,00%	IG
SCI DU GRAND PARC	100,00%	100,00%	IG
SCI SEQUOIA	100,00%	100,00%	IG
SAS CLINIQUE MEDICALE LES OLIVIERS	100,00%	100,00%	IG
SNC ESPACE ADO BEL AIR	100,00%	100,00%	IG
SARL ST SULPICE	100,00%	100,00%	IG
SA CLINIQUE REGINA	100,00%	100,00%	IG
SARL CLINIQUE DU CHÂTEAU DE LOOS	100,00%	100,00%	IG
SARL LES COURTILS	100,00%	100,00%	IG
SAS LA CHAVANNERIE	100,00%	100,00%	IG
SCI DU JARDIN DES LYS	100,00%	100,00%	IG
SAS DOUCE France SANTE	100,00%	100,00%	IG
SARL RESIDENCE DU PARC DE BELLEJAME	100,00%	100,00%	IG
SCI BELLEJAME	100,00%	100,00%	IG
SARL RESIDENCE DE SAVIGNY	100,00%	100,00%	IG

Entreprises Consolidées Désignation	Contrôle Groupe	Intérêt Groupe	Méthode de consolidation
SARL RESIDENCE LA PUYSIAIE	100,00%	100,00%	IG
SAS CHÂTEAU DE VILLENIARD	100,00%	100,00%	IG
SA CLINIQUE DU CABIROL	100,00%	100,00%	IG
SARL RESIDENCE DE L'OASIS	100,00%	100,00%	IG
SARL RESIDENCE RENE LEGROS	100,00%	100,00%	IG
SAS MEX	100,00%	100,00%	IG
SNC MARGAUX PONY	100,00%	100,00%	IG
SNC THAN CO	100,00%	100,00%	IG
SARL LES VERGE D'ANNA	100,00%	100,00%	IG
SARL DFS IMMOBILIER	100,00%	100,00%	IG
SARL SOGIP	100,00%	100,00%	IG
SARL GUEROULT	100,00%	100,00%	IG
SARL RESIDENCE LES CEDRES	100,00%	100,00%	IG
SAS LA QUIETUDE	100,00%	100,00%	IG
SA LE VIEUX CHÂTEAU	100,00%	100,00%	IG
SAS CLINIQUE DE L'ISLE - LE MOULIN	100,00%	100,00%	IG
SAS PLACENETTE	100,00%	100,00%	IG
SCI LES CHESNAIES	100,00%	100,00%	IG
SAS AVI GESTION	100,00%	100,00%	IG
SPRL CHANTS D'OISEAUX	100,00%	100,00%	IG
SPRL ARIANE	100,00%	100,00%	IG

3. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

3.1 Goodwill

Les principaux mouvements de la période entre l'ouverture et la clôture s'analysent comme suit :

	France	Etranger	Total
Goodwills nets à l'ouverture	136 576	67 104	203 680
Regroupements d'entreprises	5 596	720	6 316
Goodwills nets à la clôture	142 172	67 824	209 996

3.2 Immobilisations incorporelles

Les postes d'immobilisations incorporelles bruts et les amortissements cumulés correspondant sont les suivants :

	30/06/2010			31/12/2009		
	Brut	Amort. Prov	Net	Brut	Amort. Prov	Net
Autorisations d'exploitation	782 517	6 114	776 403	759 301	6 114	753 187
Acomptes et avances	8 172		8 172	8 373		8 373
Autres Immo. incorporelles	19 244	5 084	14 160	18 537	4 745	13 791
Total	809 933	11 198	798 735	786 210	10 859	775 351

Au 30 juin 2010, le poste « Autorisations d'exploitation » comptabilise les incorporels d'exploitation non amortissables des sites situés en France, en Belgique et en Italie.

Les amortissements des autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés en « amortissements et provisions » au compte de résultat.

Les pertes de valeur sont, le cas échéant, comptabilisées en « autres charges opérationnelles non courantes »

La variation des immobilisations incorporelles par catégorie d'immobilisation s'analyse de la façon suivante (en valeur nette) :

	Autorisations d'exploitation	Avances et acomptes	Autres	Total
Au 31 décembre 2008	595 940	6 395	7 882	610 217
Augmentation	1 707	16 446	4 169	22 322
Diminution	(262)	(13 619)	(507)	(14 388)
Amortissements et provisions	(4 143)		(1 000)	(5 143)
Reclassements et autres	(1 056)	(849)	3 160	1 255
Effet des variations de périmètre	161 001		87	161 088
Au 31 décembre 2009	753 187	8 373	13 791	775 351
Augmentation	3 619	500	1 225	5 344
Diminution	(481)	(58)	(34)	(573)
Amortissements et provisions			(296)	(296)
Reclassements et autres	664	(643)	(707)	(686)
Effet des variations de périmètre	19 414		181	19 595
Au 30 juin 2010	776 403	8 172	14 160	798 735

Les avances et acomptes comptabilisés en immobilisations incorporelles correspondent essentiellement aux avances et acomptes versés dans le cadre d'acquisition d'autorisations d'exploitations sous protocole.

3.3 Immobilisations corporelles

3.3.1 Variation des immobilisations corporelles et immobilisations en cours de construction

Les postes d'immobilisations corporelles bruts, incluant les immobilisations en cours de construction, et les amortissements cumulés correspondant sont les suivants :

	30/06/2010			31/12/2009		
	Brut	Amort. Prov	Net	Brut	Amort. Prov	Net
Terrains	445 066	125	444 941	423 990	94	423 896
Constructions	958 653	183 318	775 335	887 574	168 199	719 375
Installations Techniques	139 121	53 937	85 184	125 318	46 734	78 584
Immobilisations en cours de construction	510 902	62	510 839	494 198	62	494 135
Autres Immo. Corporelles	64 414	32 110	32 304	58 470	30 075	28 395
Immo. détenues en vue de la vente	(93 643)		(93 643)	(82 208)		(82 208)
Total	2 024 513	269 552	1 754 961	1 907 342	245 164	1 662 177

Les amortissements sont comptabilisés en « amortissements et provisions » au compte de résultat.

Les pertes de valeur sont, le cas échéant comptabilisées en « autres charges opérationnelles non courantes ».

La variation de la valeur nette des immobilisations s'analyse comme suit :

	Terrains	Construct ions	Installations techniques	Immo. en cours de construction	Autres	Immo détenues en vue de la vente	Total
Au 31 décembre 2008	463 588	669 723	54 895	309 003	30 387	(49 085)	1 478 513
Acquisitions	4 861	9 428	18 427	203 808	5 671		242 195
Variation de valeur	(25 000)						(25 000)
Cessions	(30 693)	(19 086)	(1 005)	(83 222)	(6 439)		(140 445)
Amortissements	(14)	(21 370)	(11 061)		(2 178)		(34 623)
Reclassements et autres	(2 541)	47 813	16 386	(48 973)	91	(33 123)	(20 347)
Variations de périmètre	13 695	32 868	942	113 519	863		161 887
Au 31 décembre 2009	423 896	719 375	78 584	494 135	28 395	(82 208)	1 662 177
Acquisitions	2 915	40 799	8 893	72 853	5 335		130 795
Variation de valeur							0
Cessions	0	(3 337)	(186)	(5 099)	(115)		(8 737)
Amortissements	(15)	(13 057)	(6 512)		(1 485)		(21 069)
Reclassements et autres	17 534	22 509	3 723	(51 050)	(919)	(11 435)	(19 638)
Variations de périmètre	611	9 047	682		1 093		11 433
Au 30 juin 2010	444 941	775 335	85 184	510 839	32 304	(93 643)	1 754 961

Les principales variations de l'exercice 2010 comprennent les investissements nécessaires à l'exploitation courante des établissements, les investissements dans de nouveaux immeubles ou extensions, ainsi que les ensembles immobiliers et autres

actifs corporels acquis sur le semestre dans le cadre des regroupements d'entreprises (11 433 K€ au titre de la France) et ceux en cours de construction.

3.3.2 Comptabilisation à la valeur réévaluée des ensembles immobiliers exploités

La valeur réévaluée, à leur juste valeur, des ensembles immobiliers exploités par le groupe, en application de la norme IAS 16 fait l'objet d'un examen chaque fin d'année par des évaluateurs professionnels qualifiés externes.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur le semestre.

L'incidence de la revalorisation selon IAS 16 des ensembles immobiliers exploités se présente comme suit :

	Incidence de la revalorisation IAS16	
	30-juin-10	31-déc-09
Terrains	206 348	206 348
Constructions	90 385	90 385
Amortissements	-7 593	-6 760
Ensembles immobiliers	289 140	289 973

L'impôt corrélatif à la comptabilisation de la réévaluation, calculé au taux de droit commun, s'élève à 101,8 M€.

Le montant des amortissements complémentaires lié à la réévaluation des constructions pour le premier semestre 2010 s'élève à 833 K€.

3.3.3 Locations - financement

Les immobilisations corporelles financées par location-financement comprennent les immobilisations suivantes pour leur valeur brute:

	30-juin-10	31-déc-09
Terrains	137 193	134 962
Constructions	436 612	438 528
Immobilisations en location-financement	573 805	573 490

Les locations-financements sont exclusivement constituées de contrats de crédit-bail.

Trois contrats sont arrivés à échéance au cours du semestre.

3.3.4 Locations simples

La charge locative s'analyse comme suit :

	30-juin-10	30-juin-09
Loyers	30 082	24 550
Total charge locative	30 082	24 550

Les locations–simples sont quasi exclusivement constituées de baux renouvelables à loyers fixes révisables en fonction de l'évolution des indices INSEE du coût de la construction, du taux de revalorisation des pensions des personnes âgées ou de taux fixes.

L'échéancier des paiements minimaux au titre des contrats de location simple est présenté en 3.19.1.

3.4 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont détaillés ci-dessous :

	30-juin-10 Net	31-déc-09 Net
Titres non consolidés	1 647	1 042
Prêts	7 798	8 436
Dépôts et cautionnements	4 661	4 260
Total	14 106	13 738

Les titres non consolidés sont constitués par des participations dans des sociétés qui n'ont pas eu d'activité significative en rapport avec celle du Groupe et par des participations mutualistes bancaires.

Le poste " Dépôts et cautionnements " comprend les dépôts et cautionnements de toute nature que le Groupe peut être amené à verser dans l'exercice de son exploitation.

3.5 Créances clients et comptes rattachés

	30-juin-10	31-déc-09
Créances clients et comptes rattachés	78 077	75 195
Créances clients et comptes rattachés	78 077	75 195

De part la nature de l'activité, l'ensemble des créances clients est payable dans le délai d'un mois, les retards de paiements sont non significatifs.

3.6 Autres créances et comptes de régularisation

	30-juin-10	31-déc-09
Créances liées au développement	17 467	17 671
Créances de TVA	19 316	27 175
Débiteurs divers	36 742	38 208
Fournisseurs débiteurs	10 584	4 691
Avances et acomptes sur commandes	1 434	1 300
Charges constatées d'avance d'exploitation	8 210	6 199
Autres créances nettes	93 753	95 244

Les créances liées au développement sont principalement constituées par les montants versés lors des acquisitions de sociétés, d'autorisations d'exploitation de lits de cliniques ou de maisons de retraite ou lors de la construction d'ensembles immobiliers.

Les constructions immobilières accompagnant le développement du groupe expliquent principalement le montant des créances de TVA.

3.7 Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs disponibles à la vente sont principalement constitués d'ensembles immobiliers que le groupe a décidé de céder, en bloc ou par lots, à des investisseurs pour ensuite les prendre à bail dans le cadre de locations simples.

3.8 Capitaux propres

3.8.1 Capital social

	30-juin-10	31-déc.-09
Nombre total d'actions	38 851 872	38 847 172
Nombre d'actions émises	38 851 872	38 847 172
Valeur nominale en € de l'action	1,25	1,25
Capital social en euros	48 564 840	48 558 965
Actions de la société détenues par le groupe	26 615	27 192

Depuis le 31 décembre 2008, les options de souscription d'actions ont fait évoluer le capital et les primes comme suit :

(en milliers d'euros)	Nombre cumulé d'actions	Montant du capital	Réserves liées au capital
Capital au 31/12/2008	36 902 772	46 128	24 194
Exercice d'options	24 400	31	25
Augmentation de capital	1 920 000	2 400	57 968
Capital au 31/12/2009	38 847 172	48 559	82 187
Exercice d'options	4 700	6	22
Augmentation de capital			
Capital au 30/06/10	38 851 872	48 565	82 209

Le 17 août 2009, la société ORPEA a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire sous forme d'OBSAAR. Cette opération a conduit à créer 1 190 787 bons de souscriptions. Ces bons seront exerçables du 14 août 2011 au 14 août 2015 inclus et permettront de souscrire une action ORPEA pour un prix d'exercice de 37,90 €. L'effet dilutif maximum représente 3,23 % des actions émises.

3.8.2 Dividendes

Aucun dividende n'a été versé au cours de l'exercice 2007.

Le dividende alloué au titre de 2008 s'élevait à 3 691 K€, soit 0,10 € par actions.
Le dividende alloué au cours du second semestre 2010 au titre de 2009 s'élève à 5 827 K€, soit 0,15 € par actions.

3.8.3 Plans d'options de souscription en cours

Trois plans d'options de souscription d'actions ont été autorisés par le Conseil d'administration de la société ORPEA, en mai 2000, septembre 2001 et septembre 2003.

Au 30 juin 2010, le nombre d'actions pouvant être souscrites au titre de ces options est de 72 600.

Aucune option de souscription d'action n'a été attribuée à des personnes ayant la qualité de mandataire social à la date de l'octroi.

3.8.4 Actions propres

L'Assemblée Générale du 29 juin 2009 a autorisé un programme de rachat d'actions. Ce programme a diverses finalités : il est destiné à permettre à la société notamment d'assurer la liquidité et d'animer le marché, d'optimiser sa gestion des capitaux propres et d'attribuer des actions aux salariés notamment par voie d'attribution d'actions gratuites.

Au 30 juin 2010, le Groupe détenait 26 841 actions propres qui viennent en déduction des réserves consolidées pour un montant de 857 K€.

3.9 Provisions

Les provisions se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	01-janv-10	Ecart actuariel	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (prov. utilisées)	Reprise de l'exercice (prov. non utilisées)	Variations de périmètre et autres	30-juin-10
Prov risques et charges	18 925			1 016	(633)	(8 113)	193	11 389
Prov restructuration	8 706				(823)	(1 000)	900	7 783
Prov ind et engagt retraite	14 976	(57)		506	(64)		268	15 629
Total	42 610	(57)	0	1 522	(1 520)	(9 113)	1 361	34 804

La levée des litiges en cours au titre de différents projets immobiliers a permis la reprise à hauteur de 6,8 M€ des provisions pour risques et charges sur le semestre, comptabilisée en résultat opérationnel non courant.

La part des provisions à moins d'un an comprend, au 30 juin 2010, les provisions pour litiges sociaux pour 5 016 K€ et les provisions pour restructuration pour 3 284 K€.

La provision pour engagements de retraite se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	30-juin-10	31-déc-09
France	14 378	13 806
Etranger	1 251	1 181
Totaux	15 629	14 976

Les principales hypothèses actuarielles au 30 juin 2010 sont les suivantes :

	30-juin-10		31-déc-09	
	France	Etranger	France	Etranger
Taux d'actualisation	4,50%	3,00%	4,65%	3,00%
Taux de revalorisation annuelle des salaires en tenant compte de l'inflation	3,50%	2,25%	3,50%	2,25%
Taux de rendement attendu des actifs de couverture	NA	3,00%	NA	3,00%
Age de départ en retraite	65 ans	65 ans	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales	taux moyen réel		taux moyen réel	

Les écarts actuariels constatés sur l'exercice en contrepartie des capitaux propres résultent d'ajustements liés à l'expérience, notamment pour ce qui concerne les hypothèses de rotation des collaborateurs.

Au 30 juin 2010, la sensibilité de l'engagement de retraite France à une variation de + 0,5% du taux d'actualisation est de 868 K€.

3.10 Dettes financières et trésorerie

L'endettement financier net d'ORPEA se décompose de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Net 30 juin 2010	Net 31 décembre 2009
Immobilier	1 234 019	1 180 784
Emprunts et dettes long terme / établissement de crédit	268 645	286 273
Dettes correspondant à des contrats de location financement	354 758	329 965
Emprunt obligataire	209 120	209 120
Prêts relais immobiliers	401 496	355 426
Non Immobilier	342 286	339 474
Emprunts et dettes financières diverses	316 549	315 902
Dettes correspondant à des contrats de location financement	25 737	23 572
Total dettes financières brutes (*)	1 576 305	1 520 258
Trésorerie	(49 104)	(135 366)
Total dettes financières nettes (*)	1 527 202	1 384 892

(*) Dont dette associée à des actifs détenus en vue de la vente

La répartition par échéance de la dette nette de la trésorerie positive se présente ainsi :

	30-juin-10	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans	Cinq ans et plus
Emprunt obligataire	209 120	0	146 384	62 736
Emprunt et dettes long terme liés au parc immobilier	268 645	35 323	164 546	68 776
Dettes correspondant à des contrats de CB immobilier	354 758	41 650	122 066	191 042
Prêts relais immobiliers	401 496	173 714	164 847	62 935
Dettes correspondant à des contrats de CB mobilier	25 737	7 638	18 099	0
Emprunts et dettes financières diverses	316 549	56 943	231 080	28 526
Total des dettes financières brutes	1 576 305	315 268	847 022	414 015
Trésorerie et équivalents	(49 104)	(49 104)		
Total des dettes financières nettes	1 527 202	266 164	847 022	414 015
Dette associée à des actifs détenus en vue de la vente	(93 643)	(93 643)		
Dettes fin nettes hors dette associée à des actifs détenus en vue de la vente	1 433 560	172 521	847 022	414 015

Politique de financement du Groupe

Le financement des activités du Groupe est organisé autour de trois axes :

- Financement des ensembles immobiliers en exploitation par crédit-bail immobilier ou prêt bancaire amortissables d'une durée généralement de 12 ans;

- Financement de l'acquisition d'établissements en exploitation, d'autorisations d'exploiter, etc., principalement par prêt bancaire amortissable sur 6 ou 7 ans;
- Financement des ensembles immobiliers récemment acquis ou en cours de restructuration ou de construction par prêt relais immobilier.
Les prêts relais immobiliers sont constitués de lignes de financement dédiées à un projet ainsi que de lignes globales de concours bancaires. Ces ensembles immobiliers sont destinés à être cédés à des tiers ou à être conservés par le groupe ; dans ce cas ils font l'objet d'un financement ultérieur généralement au moyen de contrats de location financement.

La politique de développement du Groupe conduit à mettre en place de nouvelles lignes de financements bancaires et à procéder à la cession d'ensembles immobiliers auprès d'investisseurs.

Emission d'OBSAAR

Le 17 juillet 2009, ORPEA a lancé une émission d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables ou «OBSAAR» pour un montant d'environ 217 millions d'euros.

Le produit net de frais de cette émission, soit 212 M€ environ a été livré le 14 août 2009.

Cette émission a eu pour principaux objectifs :

- d'optimiser le profil de l'endettement à hauteur de 140 M€ en rallongeant la maturité d'une partie de la dette et en réduisant parallèlement le coût de cet endettement ;
- pour le solde net, soit 72M€, de renforcer les moyens de poursuivre le développement d'Orpea, et ce, à travers une ressource à long terme et à coût réduit;
- potentiellement de renforcer, à terme, les fonds propres de la Société ;

Les Obligations seront remboursées au pair selon l'échéancier suivant :

14 août 2012 (3e anniversaire) : 20% Obligations
 14 août 2013 (4e anniversaire) : 20% Obligations
 14 août 2014 (5e anniversaire) : 30% Obligations
 14 août 2015 (6e anniversaire) : 30% Obligations

Le taux de rémunération nominal de l'OBSAAR est de Euribor 3 mois +1,37 %.

Covenants bancaires

La majorité des emprunts souscrits par le groupe, autres que les locations-financement immobilières est conditionnée depuis le 31 décembre 2006 par des engagements définis contractuellement en fonction :

- du rapport :

$$R1 = \frac{\text{dette financière nette consolidée (hors dette immobilière)}}{\text{EBE consolidé} - 6 \% \text{ dette immobilière}}$$

- et de la hauteur du gearing retraité de l'immobilier :

$$R2 = \frac{\text{dette financière nette consolidée}}{\text{Fonds propres} + \text{quasi fonds propres (ie impôts différés passifs liés à la valorisation des incorporels d'exploitation en IFRS dans les comptes consolidés)}}$$

Au 30 juin 2010, ces deux ratios s'élèvent respectivement à 3,26 et 1,73 dans les limites imposées qui sont, au 30 juin 2010, de 5,5 pour R1 et de 2,0 ou 2,2 pour R2.

Trésorerie

A 30 juin 2010, la trésorerie positive du groupe est composée de 898 K€ de placements courts termes de type SICAV et OPCVM sans risque et de 48 206 K€ de soldes bancaires créditeurs.

3.11 Instruments financiers

3.11.1 Risque de taux

Stratégie de gestion du risque de taux :

La structure de la dette financière du Groupe principalement composée de dette domestique à taux variable, l'expose au risque de hausse des taux courts de la zone euro.

Depuis 2008, le groupe a développé une politique de gestion du risque de taux d'intérêts permettant de couvrir actuellement les trois quarts de sa dette financière nette avec des établissements différents français limitant ainsi son risque de contrepartie.

A cet effet, le groupe utilise un portefeuille d'instruments financiers sous forme d'une part de contrats d'échanges de taux dans lesquels il reçoit principalement l'Euribor (3m) et paye un taux fixe spécifique à chaque contrat et, d'autre part d'options de taux d'intérêts.

Le groupe met en œuvre depuis 2008 une comptabilité de couverture conforme à IAS 39, qualifiant ces opérations de couvertures de flux de trésorerie futurs. Les plus et moins values latentes résultant de la valeur de marché de la part efficace de ces dérivés sont comptabilisées en capitaux propres à la clôture de l'exercice.

Portefeuille de dérivés de taux :

Au 30 juin 2010, le notional total du portefeuille de dérivés atteint 1 126 millions d'euros contre 1 072 millions au 31 décembre 2009. Ces instruments dérivés ont soit un profil de nominal constant soit un profil amortissable.

Au 30 juin 2010, la juste valeur et la maturité des dérivés de taux étaient les suivantes :

Juste Valeur (M€) 30/06/2010	Echéancier (M€)					
	2010	2011	2012	2013	2014	
(-55,7)	Notionnel moyen de période (M€)	1 051	1 010	958	585	273
	Taux effectif	3,3%	3,3%	3,4%	3,3%	3,2%

La variation de juste valeur des instruments dérivés au 30 juin 2010, soit (-16,5) millions d'euros, a été intégralement comptabilisée en capitaux propres, au titre des couvertures de flux d'intérêt futurs.

Au 31 décembre 2009, la juste valeur et la maturité des dérivés de taux étaient les suivantes :

Juste Valeur (M€) 31/12/2009	Echéancier (M€)					
	2010	2011	2012	2013	2014	
(-39,8)	Notionnel moyen (M€)	1 033	938	766	344	93
	Taux effectif	3,4%	3,4%	3,5%	3,5%	2,9%

Analyse de sensibilité de la situation du groupe à l'évolution des taux :

L'impact d'une hausse et d'une baisse de la courbe des taux de 1% sur le résultat du Groupe provient :

- du montant de la dette à taux variable nette de la trésorerie disponible, au titre de la variation des intérêts ;
- de l'évolution de la juste valeur de ses instruments dérivés.

La juste valeur de ces instruments dérivés est sensible à l'évolution de la courbe des taux et à l'évolution de la volatilité. Cette dernière est supposée constante dans l'analyse.

Au 30 juin 2010, le Groupe a une dette nette de 1 527 M€ dont 4,98% est à taux fixe, le solde étant à taux variable avant prise en compte de l'incidence des opérations de couverture.

L'impact d'une hausse de la courbe des taux de 1% (sur la base du niveau des taux au 30 juin 2010) sur le résultat du Groupe est, en incidence annuelle, de 5,35 M€ sur le résultat financier du Groupe. L'incidence d'une baisse de 0,2% (compte tenu du niveau actuel des taux) diminuerait la charge financière de 1,07 M€.

Variation de l'écart de réévaluation des couvertures de flux de trésorerie futurs :

(en milliers d'euros)	30-juin-10
Ecart de réévaluation à l'ouverture	(39 815)
Variation de juste valeur de la période	(30 638)
Juste valeur constatée en résultat de la période	14 089
Sous total	(16 549)
Ecart de réévaluation à la clôture	(56 364)

3.11.2 Valeur des instruments financiers hors dérivés

(en milliers d'euros)	30-juin-10	31-déc-09
Titres de participation	1 647	892
Autres actifs financiers non courants	12 459	12 696
Valeurs mobilières de placement	898	28 129
Instruments financiers hors dérivés	15 004	41 717

3.12 Fournisseurs et comptes rattachés

	30-juin-10	31-déc-09
	Net	Net
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 364	142 940
Fournisseurs et comptes rattachés	115 364	142 940

3.13 Autres dettes et comptes de régularisation

	30-juin-10	31-déc-09
	Net	Net
Dettes liées au développement	24 263	18 595
Dépôts de garantie	20 084	19 851
Engagements de travaux sur immeubles cédés	8 187	11 404
Clients créditeurs	4 205	4 331
Avances et acomptes reçus sur commandes	6 920	6 154
Autres produits constatés d'avance	2 861	5 503
Instruments dérivés de taux	54 325	40 331
Divers	24 979	12 824
Autres dettes et comptes de régularisation	145 824	118 994

Les dépôts de garantie sont essentiellement constitués des sommes versées par les résidents en début de séjour.

3.14 Dette associée à des actifs détenus en vue de la vente

Les dettes associées à des actifs en vue de la vente correspondent aux emprunts bancaires (crédits relais ou amortissables) ayant financé leur acquisition.

3.15 Information sectorielle

	30-juin-10	30-juin-09
Chiffre d'affaires		
France	413 329	351 919
Europe hors France	55 890	52 138
Total	469 218	404 057
Résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements et provisions		
France	76 502	66 078
Europe hors France	6 703	4 634
Total	83 204	70 712
Actif du bilan		
France	2 754 078	2 363 056
Europe hors France	354 912	349 178
Total	3 108 991	2 712 234
Passif hors capitaux propres		
France	2 147 125	1 855 000
Europe hors France	304 024	294 036
Total	2 451 150	2 149 036

Les montants encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels sont présentés en 2.2.

3.16 Autres produits et charges opérationnels non courants

(en milliers d'euros)	30-juin-10	30/06/2009 (*)
Produits de cession immobilière	30 164	47 664
Coûts de cession immobilière	(24 313)	(36 204)
Reprises sur provisions	9 707	729
Dotations aux provisions	(1 290)	(1 320)
Autres produits	2 157	5 934
Autres charges	(6 681)	(8 189)
Autres produits et charges opérationnels non courants	9 744	8 614

(*) Retraité de l'incidence de l'application d'IFRS3 révisée sur les Autres charges de (860) K€.

L'essentiel des produits nets de cession immobilière provient de la vente d'actifs immobiliers sur la période.

La levée de litiges et risques qui portaient sur des projets immobiliers s'est traduite par des reprises de provisions sur le semestre pour un montant total de 6,8 M€.

Les autres produits comprennent les excédents de la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises, pour un montant de 0,7 M€ contre 3,8 M€ au premier semestre 2009.

Les autres charges enregistrent les charges de restructuration et les coûts non courants induits par la reprise d'établissements.

3.17 Résultat financier

	30-juin-10	30-juin-09
Intérêts sur dettes bancaires et autres dettes financières	(14 465)	(19 128)
Intérêts sur biens financés en location financement	(4 697)	(6 254)
Produit net (Charge nette) sur dérivés de taux	(14 089)	(6 539)
Frais financiers capitalisés (*)	7 671	9 000
Charges financières	(25 580)	(22 921)
Produits de la trésorerie	312	707
Produits financiers	312	707
Coût de l'endettement financier net	(25 268)	(22 214)

(*) calculés au taux de 4,5 % au 30 juin 2010 contre 5,0% au 30 juin 2009 sur les établissements en construction ou en restructuration

3.18 Charge d'impôt

ORPEA SA a opté pour le régime d'intégration fiscale pour ses filiales françaises détenues à plus de 95%. Les filiales qui répondent à ce critère de détention sont incluses dans le périmètre d'intégration fiscale excepté celles acquises au cours de l'exercice 2010.

(en milliers d'euros)	30-juin-10	30-juin-09
Impôts exigibles	10 439	10 610
Impôts différés	4 148	1 277
Total	14 586	11 887

Les impôts différés actifs/(passifs) par nature de différences temporaires se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	30-juin-10	31-déc-09
Juste valeur des actifs incorporels	(225 721)	(219 015)
Juste valeur des actifs corporels	(224 168)	(227 462)
Activation du crédit-bail	(23 109)	(20 144)
Différences temporaires	(5 164)	(5 108)
Reports déficitaires	11 417	11 728
Etalement des plus values de cession	1 695	1 769
Avantages au personnel	5 859	5 124
Impôt différé CVAE	(7 694)	(7 875)
Instruments financiers et autres	22 117	17 322
Total	(444 768)	(443 661)

L'impôt différé au bilan se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	30-juin-10	31-déc-09
Actif	11 417	11 728
Passif	(456 186)	(455 388)
Net	(444 768)	(443 661)

La différence entre le taux théorique d'impôt, soit 34,43 % en 2010, et le taux effectif, tel qu'il apparaît dans le compte de résultat, se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	30-juin-10	30-juin-09
taux effectif :	34,07%	28,81%
- Différences permanentes et autres :	0,10%	-0,43%
- Impact regroupements d'entreprises	0,55%	3,06%
- Incidence du taux réduit :	-0,02%	-0,04%
- Retraitements divers :	-0,15%	1,26%
- Incidence des sociétés mises en équivalence		1,94%
- Incidences des déficits fiscaux	-0,11%	-0,17%
Taux théorique	34,43%	34,43%

3.19 Engagements et passifs éventuels

3.19.1 Engagements hors bilan

Engagements liés à la dette

Obligations contractuelles	30/06/2010	31/12/2009
Cautions de contre-garantie sur marchés	0	0
Créances cédées non échues	0	0
Nantissements, hypothèques, suretés réelles	867 701	857 003
<i>Financement du parc immobilier</i>	<i>266 524</i>	<i>283 505</i>
<i>Emprunts et dettes non immobiliers</i>	<i>228 974</i>	<i>228 254</i>
<i>Crédit-baux immobiliers et mobiliers</i>	<i>372 203</i>	<i>345 244</i>
Avals, cautions et garanties données	5 088	5 088
<i>liés au parc immobilier</i>	<i>4 158</i>	<i>4 158</i>
<i>liés aux emprunts et dettes non immobilier</i>	<i>930</i>	<i>930</i>
<i>liés aux crédit-baux immobiliers et mobiliers</i>		
Autres engagements donnés	0	0
<i>souscription emprunt obligataire</i>		
Total	872 789	862 091

Préfinancements liés aux opérations de constructions immobilières

Les encours de constructions immobilières financées par des contrats de location financement et dont la mise en loyer n'a pas débuté au 30 juin 2010 sont à cette date d'environ 48 M€.

Engagements liés aux opérations de location simple

Les engagements de location simple s'analysent comme suit au 30 juin 2010 :

	30-juin-10	31-déc-09
Moins d'un an	60 164	54 213
Plus d'un an et moins de 5 ans	180 492	162 639
5 ans et plus	481 312	433 704
Total des engagements de loyer	721 968	650 556

Engagements liés au droit individuel à la formation (DIF)

La loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle a mis en place le DIF afin que chaque salarié puisse se constituer un capital de formation qu'il utilisera à sa convenance mais en accord avec son employeur. La capitalisation annuelle minimale est de 20 heures plafonnée à un en-cours global de 120 heures.

Au 30 juin 2010, les engagements du groupe au titre du droit individuel à la formation sont couverts par les remboursements obtenus au titre de la professionnalisation.

La charge est comptabilisée au fur et à mesure de la consommation des heures.

Engagements reçus

Le Groupe a reçu la promesse de titre sur un terrain situé en Espagne en garantie d'un prêt de 2,2 M€ accordé par ORPEA SA.

Enfin, le Groupe a la possibilité de se titrer sur 51% du capital de la Société Familisanté avant le 31 décembre 2013.

Autres engagements

Au 30 juin 2010, le montant des engagements liés aux acquisitions d'établissements, de droits d'exploitation et de charges foncières sous protocole et dont la réalisation était subordonnée à la levée de conditions suspensives s'élevait à 26,6 M€.

3.19.2 Passifs éventuels

D'une manière générale, la Direction considère que les provisions constituées au bilan, au titre des litiges connus à ce jour et auxquels le Groupe est partie prenante, devraient être suffisantes pour qu'ils n'affectent pas de manière substantielle la situation financière ou les résultats du Groupe.

3.20 Analyse des actifs et passifs financiers selon la norme IFRS 7

Les actifs et passifs financiers selon la norme IFRS 7 se présentent comme suit :

en milliers d'euros	Catégorie au bilan	Valeur au bilan		Juste valeur	
		30-juin-10	31-déc.-09	30-juin-10	31-déc.-09
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE					
		0	0	0	0
Obligations et titres de créances négociables	Trésorerie et équivalents de Trésorerie				
PREIS ET CREANCES					
Prêts à court terme	Prêt à court terme				
Prêts à long terme	Actifs financiers non courants	7 798	7 473	7 798	7 473
Créances sur cession d'actifs	Créances sur cession d'actifs à court terme				
Dépôts et cautionnements	Actifs financiers non courants	4 661	4 260	4 661	4 260
Créances clients	Créances clients et comptes rattachés	78 077	75 195	78 077	75 195
Autres créances d'exploitation	Autres créances	93 753	95 244	93 753	95 244
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE					
		898	28 129	898	28 129
Titres de participation	Actifs financiers non courants				
SICAV et fonds communs de placement	Trésorerie et équivalents de Trésorerie	898	28 129	898	28 129
Autres					
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR					
		0	0	0	0
Dérivés de taux					
Dérivés de change					
	Trésorerie et équivalents de Trésorerie				
DISPONIBILITES		48 206	107 237	48 206	107 237
ACTIFS FINANCIERS		233 392	317 538	233 392	317 538

en milliers d'euros	Catégorie au bilan	Valeur au bilan		Juste valeur	
		30-juin-10	31-déc.-09	30-juin-10	31-déc.-09
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR					
Dérivés de change	Autres dettes	54 325	36 396	54 325	36 396
Dérivés de taux	Autres dettes	54 325	36 396	54 325	36 396
Autres obligations	Autres dettes				
PASSIFS FINANCIERS A COUT AMORII					
1 753 971					
1 745 795					
1 753 971					
1 745 795					
Obligations convertibles, échangeables, remboursables en actions	Dettes financières à long terme + court terme				
Dettes bancaires	Dettes financières à long terme + court terme	1 195 811	1 166 721	1 195 811	1 166 721
Endettement de crédit-bail	Dettes financières à long terme + court terme	380 495	353 536	380 495	353 536
Autres dettes d'exploitation	Autres dettes	62 301	82 598	62 301	82 598
Fournisseurs	Fournisseurs et comptes rattachés	115 364	142 940	115 364	142 940
PASSIFS FINANCIERS					
1 808 296					
1 782 191					
1 808 296					
1 782 191					

3.21 Opérations avec les parties liées

Entreprises associées et coentreprises

Au 30 juin 2010, le Groupe détient 49,4 % du capital de la Société Familisanté au travers de la SARL 96.

3.22 Evénements postérieurs à la clôture

Le groupe a poursuivi son développement en France, par l'acquisition de cinq résidences pour personnes âgées et grâce à l'ouverture de quatre établissements à l'issue de la réalisation ou de la restructuration de constructions initiée au cours des exercices précédents.

3 – ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL



Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une descriptions des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Puteaux, le 14 octobre 2010.

Docteur Jean-Claude MARIAN
Président Directeur Général

Yves LE MASNE
Directeur Général Délégué

4 – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

DELOITTE & ASSOCIES
185, AVENUE CHARLES DE GAULLE – B.P. 136
92524 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

BURBAND KLINGER & ASSOCIES
8, RUE JACQUES BINGEN
75017 PARIS

ORPEA SA
S.A. au Capital de 46 052 842,50 €
Siège Social : 115, Rue de la Santé 75013 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1er janvier au 30 juin 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

v l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société ORPEA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

v la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur

ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note du § 1 de l'annexe relative aux principes comptables qui expose les modalités de présentation des comptes semestriels et les nouvelles normes d'application obligatoire.

II – VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 14 octobre 2010

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

BURBAND KLINGER & ASSOCIES

Henri LEJETTE

Frédéric BURBAND

ANNEXE complémentaire

Répartition des nombre de lits au sein du groupe, par zone géographique et par nature
(opérationnels, en restructuration, en construction)

S1 2010	Nombre d' Etablissements *	Nombre de Lits *	CA S1 2010	%CA S1 2010	Lits *		
					Dont Lits Opérationnels hors Lits en restructuration	Dont Lits en restructuration	Dont Lits en Construction
France	252	22 892	413,3	88,1%	15 497	2 854	4 541
Espagne	16	2 090	14,7	3,1%	2 090	0	0
Belgique	19	1 776	27,1	5,8%	916	442	418
Italie	11	1 150	8,6	1,8%	616	66	468
Suisse	2	165	5,4	1,2%	75	0	90
TOTAL	300	28 073	469,2	100,0%	19 194	3 362	5 517

S1 2009	Nombre d' Etablissements **	Nombre de Lits **	CA S1 2009	%CA S1 2009	Lits **		
					Dont Lits Opérationnels hors Lits en restructuration	Dont Lits en restructuration	Dont Lits en Construction
France	219	19 958	351,9	87,1%	13 700	2 774	3 484
Belgique	16	1 776	23,8	5,9%	1 776	0	0
Espagne	19	2 090	14,1	3,5%	1 071	442	577
Italie	11	1 120	9,5	2,4%	636	66	418
Suisse	1	75	4,7	1,2%	48	27	0
TOTAL	266	25 019	404,0	100,0%	17 231	3 309	4 479

* données chiffrées à mars 2010

** données chiffrées à mars 2009

II– AUTRES MISES A JOUR DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009

–

MISE A JOUR DU CHAPITRE II « ORPEA en quelques chiffres »

Les informations financières sélectionnées actualisées sont les suivantes :

	30.06.2010 (examen limité)	30.06.2009 (examen limité)	31.12.2009 (audité)	31.12.2008 (audité)	31.12.2007 (audité)
Chiffre d'Affaires	469,2	404,1	843,3	702,3	544,6
EBITDAR ¹	112,9	95,3	205,6	169,3	132,9
EBIDTA ²	82,9	70,7	151,4	124,8	95,8
EBIT ou Résultat Opérationnel Courant	62,6	52,6	115,4	94,9	72,7
Résultat Opérationnel	72,3	61,2	134,5	106,9	82,0
Coût Endettement Financier	-25,3	-22,2	-45,7	-42,7	-24,3
Impôts	-14,6	-11,9	-29,8	-16,1	-16,1
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé	32,5	29,5	61,2	48,4	41,2
Résultat Net Part du Groupe	32,5	29,5	61,1	48,4	41,2

1/ EBITDAR courant = EBE avant loyers, inclut les provisions rattachées aux postes "charges externes" et "charges de personnel"

2/ EBITDA courant = EBE courant, inclut les provisions rattachées aux postes "charges externes" et "charges de personnel"

	30.06.2010 (examen limité)	30.06.2009 (examen limité)	31.12.2009 (audité)	31.12.2008 (audité)	31.12.2007 (audité)
MBA avant neutral Impots et Frais Fin	76,1	56,0	108,1	92,5	63,5
Impôts Payés & Autres	2,8	12,5	-0,3	20,8	16,1
MBA	78,9	68,5	107,8	113,3	79,6
Var BFR d'Exploitation	-34,8	-27,5	19,2	-13,1	8,4
Flux de Trésorerie Opérationnels	44,1	41,0	127,0	100,2	88,0
Flux d'Investissements	-160,3	-98,3	-258,2	-375,1	-365,1
Flux de Financement (dont Frais Fin)	30,0	48,3	213,0	273,6	320,5
Autres					
Variation de Trésorerie	-86,3	-9,0	81,7	-1,3	43,4
Trésorerie & Equivalents, clôture	49,1	44,6	135,4	53,7	54,9

	30.06.2010 (examen limité)	30.06.2009 (examen limité)	31.12.2009 (audité)	31.12.2008 (audité)	31.12.2007 (audité)
Capitaux Propres	658	563	642	541	501
Passifs Financiers Non Courants	1 261	1 057	1 180	1 034	747
Passifs Financiers Courants	315	302	340	250	192
-Trésorerie & Equivalents Trésorerie	-49	-45	-135	-54	-55
Endettement Financier Net	1 527	1 314	1 385	1 230	884
Ecarts d'Acquisition	210	188	204	179	129
Actifs Incorporels	799	668	775	610	494
Actifs Corporels	1 755	1 522	1 662	1 479	1 205
TOTAL BILAN	3 110	2 712	3 061	2 572	2 040

En l'absence de concrétisation d'opération de croissance externe significative, depuis le 1^{er} juillet 2010, les nouveaux financements bancaires mis en place par le Groupe ont principalement concerné les projets immobiliers développés en interne.

Chiffre d'Affaires Trimestriel, par zone géographique (non audité)	30.09.2010 3^T	30.09.2009 3^T	Δ	30.09.2010 9 mois	30.09.2009 9 mois	Δ
France	214,8	190,1	13,0%	628,1	542,7	15,7%
Belgique	14,8	12,2	21,3%	42,4	36,0	17,8%
Espagne	7,7	7,4	4,1%	22,4	21,4	4,7%
Italie	4,4	4,4	0,0%	13,1	13,7	-4,4%
Suisse	2,6	2,6	0,0%	8,3	7,4	12,2%
Total International	29,5	26,6	25,4%	86,2	78,5	30,2%
Total	244,3	216,7	12,7%	714,3	621,2	15,0%

MISE A JOUR DU CHAPITRE V

« 3.1 – Un secteur encadré par un numerus clausus »

Le § 3-1 du chapitre V (page 18) du Document de Référence faisait état de la nouvelle procédure pour obtenir une autorisation d'exploitation d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), la dite procédure devant faire l'objet d'un décret d'application non encore publié au moment du dépôt du Document de Référence.

Le décret, n° 2010-870, en date du 26 juillet 2010, a été publié au J.O. du 27 juillet 2010. Ce décret modifie la procédure d'autorisation administrative de création, de transformation ou d'extension d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), et met en place une procédure dite d' « appels à projets ». La procédure d'appel à projets est entrée en vigueur depuis le 1^{er} août 2010.

En conséquence, le § 3-1 du chapitre V du Document de Référence relatif aux EHPAD est modifié comme suit.

3. La réglementation en France : un cadre strict mais protecteur pour les acteurs en place

Le secteur de la dépendance est régi par un cadre réglementaire strict qui constitue une véritable barrière à l'entrée sur le marché.

3.1 – Un secteur encadré par un « numerus clausus » en France

– Le régime des autorisations d'exploitation des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes –

Les établissements accueillant des personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans sont qualifiés d'Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Leur fonctionnement nécessite une autorisation administrative.

Le régime d'autorisation a été instauré par la loi du 2 janvier 2002 relative aux institutions médico-sociales, qui a été modifiée par la loi portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires (HPST) en date du 21 juillet 2009.

Cette loi HPST a réformé la procédure d'autorisation en généralisant le recours à la procédure d'appel à projets pour la création, la transformation et l'extension de la capacité des établissements médico-sociaux, dont les EHPAD. Cette procédure a été précisée par le décret du 26 juillet 2010 qui a été publié au J.O. du 27 juillet 2010, avec une entrée en vigueur au 1^{er} août 2010.

Dans cette optique, une nouvelle organisation territoriale a été instituée au 1^{er} avril 2010, avec la mise en place des Agences Régionales de Santé (ARS) qui pilotent désormais toute l'offre de soins ainsi que l'offre médico-sociale, et ce au niveau régional, reprenant ainsi les compétences des Agences Régionales d'Hospitalisation, la DRASS, la DDASS, l'Urcam et la Cram.

Les ARS ont pour mission de rédiger le Projet Régional de Santé (PRS) qui détermine une politique de santé territorialisée, mettant en œuvre les priorités et objectifs de la politique nationale de santé à l'échelle régionale.

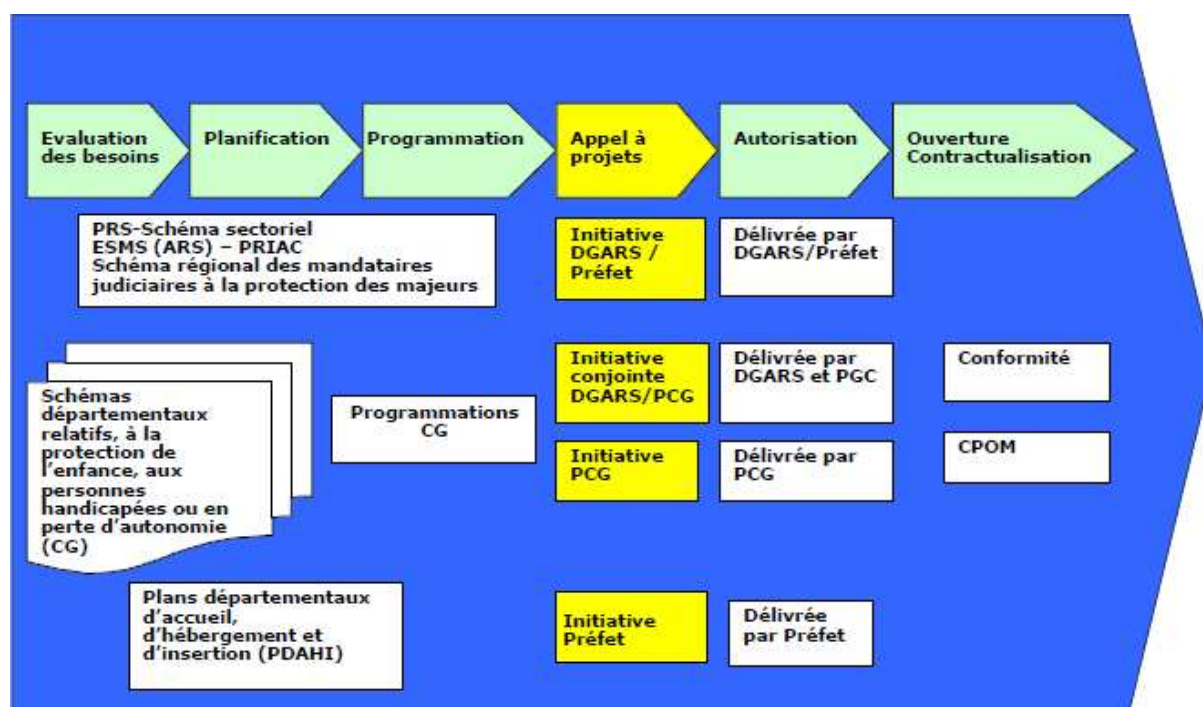
Un des volets de ce PRS est le Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale (SROMS), qui prévoit et initie les évolutions nécessaires de l'offre d'établissements et de services destinés à la prise en charge des personnes âgées dépendantes.

Les autorités compétentes établissent leurs priorités en fonction :

- des besoins définis dans les PRS et des différents schémas et plans départementaux (dont les SROMS et les PRIAC)
- ainsi que des financements disponibles.

Ces priorités sont ensuite inscrites dans un cahier des charges qui rappelle et précise les besoins à satisfaire et le cadrage des projets.

La nouvelle procédure dite « d'appel à projets » doit permettre de financer plus rapidement les établissements autorisés, et de mettre en œuvre les projets les plus en adéquation avec les besoins d'un territoire.



Source : Guide méthodologique pour la mise en œuvre de la procédure d'autorisation par appel à projet et l'élaboration du cahier des charges-3 septembre 2010-CNSA

Les principales étapes de la procédure d'appel à projets :

1) Publication par l'ARS du Schéma Régional d'Organisation médico-sociale

2) Publication du « calendrier d'appel à projets » qui décrit les besoins en établissements ou services, territoire par territoire.

Le projet régional stratégique ne sera pas publié en principe avant l'été voire le début de l'automne 2011. Dans l'attente de l'élaboration des Projets Régionaux de Santé (objectif 2011), les appels à projets seront lancés à partir des PRIAC, en lien avec les schémas départementaux. Par ailleurs, il est constaté que durant cette période transitoire, un certain nombre d'autorisations ont été et pourront être délivrées en 2010 sur la base des dossiers en cours d'examen sur 2009/2010.

3) Lancement d'un appel à projets avec le cahier des charges élaboré conjointement par le Conseil Général et l'ARS :

L'appel à projets est publié au recueil des actes administratifs de l'ARS et du Conseil Général. Il mentionne notamment les critères de sélection et les modalités de notation, le délai de réception des dossiers et les modalités d'envoi des réponses.

Le cahier des charges auquel devra répondre le candidat comportera les mentions suivantes :

- la capacité en nombre de lits et places ;
- la zone d'implantation ;
- l'état descriptif des principales caractéristiques et exigences architecturales ou environnementales ;
- le financement et les coûts : les coûts de fonctionnement, les modalités de financement et le montant prévisionnel des dépenses restant à la charge des personnes hébergées ;
- l'habilitation, ou non, à l'aide sociale.

4) Réponse du candidat (dans un délai d'au moins 60 jours et au plus de 90 jours)

5) La procédure d'instruction : nomination d'un agent instructeur à l'ARS et au Conseil Général

Cet instructeur a la charge d'accompagner les candidats dans le dépôt de leur dossier, et de rendre à la Commission de sélection d'appel à projets « un compte rendu motivé sur chacun des projets ».

6) L'avis consultatif de la Commission de sélection d'appel à projets

L'ensemble des projets est ensuite examiné et classé par une commission d'appel à projets, au regard des critères et des besoins définis au préalable dans le cahier des charges.

La commission établit alors un ordre de classement des projets, émet un avis consultatif sur chacun et élimine ceux qui ne répondent pas aux besoins définis dans le cahier des charges.

7) Les autorités compétentes (le Conseil Général et l'ARS) disposent d'un délai maximum de 6 mois à compter de la date limite de dépôt des dossiers pour délivrer l'autorisation.

Pour rendre leur décision, elles vont s'appuyer sur le rapport de présentation établi par la Commission de sélection d'appel à projets. Cependant, ces autorités peuvent également ne pas suivre l'avis de ladite commission, cet avis n'étant que consultatif.

Le Président du Conseil Général et le Directeur de l'Agence Régionale de Santé (pour le financement de l'Assurance Maladie) signent conjointement l'arrêté d'autorisation en faveur du candidat. Les autorisations de fonctionnement sont délivrées aux EHPAD pour une durée de 15 ans.

Une fois l'autorisation obtenue et mise en œuvre (travaux réalisés), une visite de conformité et un passage de la commission communale de sécurité doivent être effectués avant toute ouverture au public d'un EHPAD, comme cela était déjà le cas.

En effet, l'opérateur doit solliciter auprès du Conseil Général et la Délégation territoriale une visite de conformité 2 mois avant la date d'ouverture prévisionnelle, afin de vérifier que l'établissement est organisé conformément aux caractéristiques de l'autorisation octroyée et qu'il respecte les conditions techniques d'organisation et de fonctionnement prévues par la loi. Cette visite doit être programmée par les autorités au plus tard 3 semaines avant l'ouverture.

A l'issue de cette visite, les autorités de Tutelle dressent un procès-verbal adressé à l'opérateur sous quinzaine, lui permettant l'ouverture effective de l'établissement. Si les Tutelles estiment que l'établissement n'est pas conforme, elles font connaître par écrit les transformations et modifications à réaliser dans un délai prescrit ; une nouvelle visite est alors effectuée.

L'établissement devra également solliciter le passage des services vétérinaires dans la cuisine de l'établissement.

MISE A JOUR DES FACTEURS DE RISQUE



LA GESTION DES RISQUES LIES AU SECTEUR DE L'ACTIVITE DU GROUPE

1. Gestion des risques réglementaires liés aux autorisations d'exploitation

Le paragraphe lié à l'obtention d'une autorisation d'exploitation est mis à jour, en conséquence de la mise en place de la procédure dite d'appels à projets.

En France, le Groupe ORPEA gère essentiellement des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

Pour exercer leur activité, les EHPAD doivent détenir une autorisation de fonctionnement (dont la validité est de 15 ans) délivrée par arrêté conjoint du président du Conseil Général et des Agences Régionales de Santé, au terme d'une nouvelle procédure mise en place par la loi portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires (HPST) en date du 21 juillet 2009, dont le décret d'application n° 2010-870, en date du 26 juillet 2010, a été publié au J.O. du 27 juillet 2010.

Cette procédure dite d'appel à projets, entrée en vigueur depuis le 1^{er} août 2010, concerne aussi bien les demandes de création d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) que les demandes d'extension conséquente (accroissement de la capacité autorisée supérieur à 30 % ou 15 lits ou places) et de transformation (modification de catégorie de bénéficiaires).

La procédure d'obtention d'une autorisation est décrite au § 3 du chapitre V du Document de Référence tel que mise à jour par l'Actualisation du Document de Référence.

Les premiers appels à projet sont attendus, en principe, dans le courant de l'année 2011, sur la base des Projets Régionaux de Santé, en cours d'élaboration et qui ne sont pas encore publiés à ce jour.

Ainsi, le processus de création pourrait paraître comme « suspendu » dans l'attente de la publication de ces PRS et du calendrier d'appels à projets.

Cependant, les schémas gérontologiques élaborés par chaque département, qui ont prédéfini les besoins en matière d'offre médico-sociale, perdurent dans l'attente de la publication des Projets Régionaux de Santé (PRS).

Ainsi, les Agences Régionales de Santé (ARS) et les Conseils Généraux peuvent lancer une procédure d'appel à projets en s'appuyant sur ces schémas, sans attendre la publication des PRS. Des autorisations ont été également délivrées et d'autres pourront l'être sur la base des dossiers déposés en 2009 - 2010 en cours d'examen.

Par ailleurs, les éléments constitutifs du cahier des charges de l'appel à projets, laissés à la discrétion des Conseils Généraux, ne sont pas connus à ce jour (dont notamment des critères tels que les seuils de lits habilités à l'aide sociale, ou les coûts de fonctionnements souhaités).

Néanmoins, ORPEA a déjà participé à des appels à projets « pilotes », au cours de l'année 2009, avec un cahier des charges prédéfini dans le cadre de la phase expérimentale de la procédure. Ainsi, le Groupe a pu modéliser son organisation pour être à même de répondre le plus efficacement possible aux appels à projets à venir, notamment grâce à l'expérience de ses équipes.

Par ailleurs, concernant la problématique du financement, la nouvelle procédure dite « d'appel à projets » devrait permettre de financer plus rapidement les établissements autorisés.

Néanmoins, compte tenu du contexte budgétaire tendu de certaines collectivités locales, les conseils généraux peuvent être amenés à limiter les dépenses d'Allocation Personnalisées à l'Autonomie (APA) versées aux personnes âgées hébergées au sein d'établissements, afin de favoriser le maintien à domicile. Toutefois, ce risque est atténué par le fait que le maintien à domicile n'est pas adapté à la prise en charge de personnes âgées très dépendantes ou atteintes de maladies neurodégénératives de type Alzheimer, qu'accueillent en revanche les EHPAD du groupe ORPEA.

Maintien et renouvellement des autorisations :

Par ailleurs, les EHPAD sont susceptibles de se voir retirer leur autorisation de fonctionnement selon une procédure spécifique, et uniquement pour des motifs très graves, notamment liés d'une part à la prise en charge des résidents, et d'autre part aux normes de sécurité. Cette procédure n'est mise en œuvre que de façon très exceptionnelle.

ORPEA n'a jamais été confronté à cette situation, notamment compte tenu des contrôles internes et des suivis effectués par les différentes directions et services support du groupe (direction médicale, directions régionales, services qualité, travaux, achats, etc.).

Le renouvellement de l'autorisation au terme des 15 ans suppose par ailleurs que l'établissement concerné réalise une évaluation interne et externe, permettant d'apprécier le respect des procédures, références et recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Les résultats de l'évaluation réalisée par un organisme extérieur conditionneront les modalités du renouvellement de l'autorisation. Cette évaluation porte notamment sur l'activité et la qualité des prestations délivrées.

Les procédures Qualité du groupe, applicables à toutes les étapes de la prise en charge des résidents, ainsi que la traçabilité des soins mises en place par la direction médicale, conjuguées aux audits réalisés par les services qualité et travaux permettent au groupe ORPEA de se protéger contre le risque éventuel de non-renouvellement suite à ces évaluations.

De plus, le Groupe ORPEA s'est volontairement engagé dans un processus d'évaluation externe de ses résidences retraite, selon le référentiel Qualicert de la Société SGS. Ce processus a commencé en 2009 avec 19 établissements, qui ont tous été certifiés sur la base de 21 critères, témoignant du respect d'un ensemble d'engagements concrets sur la qualité de services et la régularité des prestations proposées.

3. Gestion des risques liés à un changement de politique publique en France

► Risque lié au nouveau pilotage de l'offre de soins par les ARS

Principales innovations de la loi « Hôpital, patients, santé et territoires » entrée en vigueur le 21 juillet 2009, les Agences Régionales de Santé (ARS) regroupent au sein de la même entité les différents organismes chargés des politiques de santé et du secteur médico-social au plan régional (*précédemment répartis entre les services de l'Etat via les DRASS et DDASS, de l'Assurance maladie et des Agences Régionales d'Hospitalisations*).

A ce titre, chaque ARS a pour objectif d'intégrer les priorités nationales de santé publique et du secteur médico-sociale avec leurs propres objectifs territoriaux, définis dans les documents de programmation régionaux de santé (PRS) :

Les ARS devront, par exemple, mettre en place des programmes de prévention et d'éducation thérapeutique conformes aux objectifs nationaux, notamment par le développement et la spécialisation d'activités au sein des Etablissements de Soins de Suite et Réadaptation. Cela peut constituer une opportunité future de création/extension d'établissement pour le Groupe ORPEA.

Toutefois, la récente mise en place des Agences ne permet pas à ce stade de déterminer le calendrier de la mise en œuvre de ces objectifs.

Par ailleurs, afin de mieux assurer la sécurité sanitaire des patients suivis en lits de Médecine–Chirurgie–Obstétrique (MCO), les autorités nationales semblent définir des seuils d’activité minimum en deçà desquels ces lits devraient fermer ou être convertis en lits de Soins de Suite ou en place d’hébergement médico–social (EHPAD). Corréliées au redéploiement de lits de court séjour sous–occupés, ces orientations devraient permettre des créations futures d’établissements pour le Groupe ORPEA.

Cependant, ces objectifs demandent un processus de concertation préalable avec les autorités politiques et administratives locales, qui peuvent souhaiter prioritairement le maintien de l’activité de l’Hôpital public locale, tout en acceptant la conversion des lits. Cela pourrait donc limiter l’attribution de la gestion de ces lits à des acteurs privés, tel qu’ORPEA. En revanche, les élus et administrations locales sont particulièrement attentifs à la mise en œuvre rapide des conversions envisagées, ce qui pourrait avantager les groupes privés qui ne sont pas soumis aux marchés publics et qui disposent d’une capacité financière solide.

► **Risques liés au changement d’orientations de la politique publique en faveur de la prise en charge des personnes âgées**

Les pouvoirs publics pourraient décider à moyen terme de privilégier le maintien à domicile (MAD) des personnes âgées dépendantes, et, par conséquent, renforcer les services de MAD au détriment de la prise en charge en maisons de retraite médicalisées. Cela pourrait freiner la politique de développement du groupe.

Cependant, la Cour des Comptes a estimé que l’hypothèse « tout maintien à domicile » était peu vraisemblable. Un scénario central, visant un équilibre entre développement et professionnalisation des services de maintien à domicile et développement et amélioration de la qualité des établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes a été privilégié. C’est d’ailleurs ce qui ressort des derniers plans annoncés par le gouvernement (tant le plan Solidarité Grand Age que le Plan Alzheimer).

Et le groupe ORPEA ne considère pas le MAD comme un concurrent direct de son activité, mais comme un dispositif complémentaire dans la mesure où le groupe prend en charge des personnes dont le niveau de dépendance ne leur permet pas, en tout état de cause, de rester à domicile.

Par ailleurs, les ambitions affichées par le gouvernement en matière de prise en charge des personnes âgées dépendantes semblent ouvrir des perspectives favorables, que ce soit au travers du Plan Solidarité Grand Age ou du Plan Alzheimer. Différentes mesures ont d’ores et déjà été budgétées dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale.

► **Modification des conditions d’attribution des prestations sociales en France**

Annoncé par la Président de la République, un projet de loi portant réforme des aides sociales à l’autonomie devraient être soumis au Parlement à l’été 2011. Il est envisagé au préalable une concertation de 6 mois avec les acteurs du secteur et les représentants des usagers.

A ce stade, plusieurs rapports ont avancé des hypothèses de réforme, qui pourraient porter sur :

- Une modification des modalités d'attribution de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : mise en place d'un recours sur succession pour les hauts revenus, exclusion des GIR 4 du bénéfice de l'APA,
- Une refonte des aides à l'hébergement : fusions de l'aide sociale légale et des aides au logement (APL)
- Une suppression des dispositifs fiscaux d'aide au frais d'hébergement en établissement.

Cela pourrait entraîner une augmentation du coût d'hébergement restant à la charge des résidents et patients et pénaliser l'activité des établissements du groupe.

Cependant, il est observé une augmentation des revenus annuels des personnes âgées. En effet, les personnes âgées de 85 ans et plus verront leurs revenus augmenter de 20% entre 2005 et 2015 et de 42% entre 2005 et 2020.

Enfin, une des pistes envisagée et qui sera, semble-t-il, débattue au Parlement concerne la mise en place d'une contribution facultative ou obligatoire sous forme « d'assurance dépendance » à partir d'un âge à définir (40 ans ?) afin de permettre aux personnes âgées qui seraient confrontées à une situation de perte d'autonomie de financer leurs frais d'hébergement.

En tout état de cause, il convient de rappeler que le secteur privé commercial ne représente que 20 % environ du total des lits pour personnes âgées dépendantes, d'où un problème de solvabilité moindre par rapport à la distribution statistique des patrimoines des personnes très âgées.

MISE A JOUR DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31 octobre 2010, le capital social d'ORPEA S.A s'élève à 48 564 840 € et est composé de :

- 38 851 872 actions
- 56 438 407 droits de vote théoriques*
- 56 426 967 droits de vote exerçables

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire, et ce, conformément et dans les limites de l'article L. 225-13 du Code de commerce (Article 7 des statuts).

** Les droits de vote théoriques (ou bruts) servent de base de calcul pour les franchissements de seuils : ils intègrent les droits de vote attachés aux actions privées de ce droit (auto-détention, contrat de liquidité etc.) voir note AMF du 17 juillet 2007 et article L.233-7 du Code de commerce.*

► INSTRUMENTS FINANCIERS DONNANT ACCES AU CAPITAL RESTANT EN CIRCULATION

■ **Options de Souscription exerçables jusqu'au 30 septembre 2011 de prix d'exercice 5,89 €**

Pour mémoire, au 31 décembre 2009 il restait en circulation 23 060 options de souscription

A la date de la présente Actualisation du document de référence il reste en circulation 18 360 options de souscription

Sur la base du capital social au 31 octobre 2010, l'effet dilutif potentiel est de 0,05%

■ **BSAAR exerçables du 14 août 2011 au 14 août 2015 de prix d'exercice 37,90€**

Pour mémoire, au 31 décembre 2009 il restait 1 190 787 BSAR en circulation

Au 30 juin 2010 il restait 1 190 787 BSAR en circulation

A la date de la présente Actualisation du document de référence il reste en circulation 1 190 787 BSAR

Sur la base du capital social au 31 octobre 2010 l'effet dilutif potentiel est de 3 %

ACTIONNARIAT AU 31 OCTOBRE 2010

Actionnaires	AU 31 OCTOBRE 2010			
	Nbre d'actions	% du capital	Nbre droits vote	% du droit de vote
JC MARIAN	11 506 846	29,62%	23 013 692	40,78%
Famille MARIAN	494 604	1,27%	989 208	1,75%
JC MARIAN et famille	12 001 450	30,89%	24 002 900	42,53%
SEMPRE	6 370 536	16,40%	11 198 912	19,84%
Autodétention	11 440	0,03%		
Public	20 468 446	52,68%	21 225 155	37,62%
Total	38 851 872	100,00%	56 426 967	100,00%

En considérant réalisée l'augmentation de capital rémunérant l'acquisition de 100 % du groupe MEDITER et de 49 % du groupe MEDIBELGE dont le principe a fait l'objet du communiqué de presse en date du 19 octobre 2010 reproduit à la page 68 de la présente actualisation, sous les conditions suspensives usuelles, dont l'approbation des autorités de la concurrence, devrait intervenir d'ici fin 2010, et sur la base de l'actionnariat au 31 octobre 2010, la répartition du capital et des droits de vote de la Société serait la suivante :

Actionnaires				
	Nbre d'actions	% du capital	Nbre droits vote	% du droit de vote
JC MARIAN	11 506 846	27,17%	23 013 692	38,39%
Famille MARIAN	494 604	1,17%	989 208	1,65%
JC MARIAN et famille	12 001 450	28,34%	24 002 900	40,05%
SEMPRE	6 370 536	15,04%	11 198 912	18,68%
Philippe AUSTRUY	3 500 923	8,27%	3 500 923	5,84 %
Autodétention	11 440	0,03%		
Public	20 468 446	48,33%	21 225 155	35,43%
Total	42 352 795	100,00%	59 927 890	100,00%

RECTIFICATIFS DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009



Page 1 :

En lieu et place de la phrase suivante figurant en bas de la première page du Document de Référence 2009 :

« En application de l'article 28 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission Européenne, le présent document de référence intègre par référence les documents de référence enregistrés sous le n° R. 08 - 004 pour l'exercice 2007 (incluant le rapport financier annuel 2007 et son addendum aux pages 110 à 287) et n° R. 09 - 002 pour l'exercice 2008 (incluant le rapport financier annuel 2008 et son addendum aux pages 70 à 263). »

Il convient de lire la phrase suivante qui annule et remplace la phrase ci-dessus figurant en bas de la première page du Document de Référence 2009 :

« En application de l'article 28 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission Européenne, le présent document de référence intègre par référence les documents de référence enregistrés sous le n° R. 09 - 002 pour l'exercice 2007 (incluant le rapport financier annuel 2007 et son addendum aux pages 110 à 287) et n° R. 09 - 061 pour l'exercice 2008 (incluant le rapport financier annuel 2008 et son addendum aux pages 70 à 263). »

Page 87

Une erreur matérielle en page 87 s'est glissée dans la phrase suivante : « ORPEA a cédé, au cours de l'exercice 2009, à des investisseurs, 140 M€ d'actif immobilier ». En lieu et place de 140 M€, il convient de lire 120 M€ de cession d'actif immobilier, comme cela a été mentionné à la page 95 du dit document de référence.

Ainsi, en lieu et place de la phrase suivante figurant en bas de la page 87 du Document de Référence 2009 :

"Enfin, conformément à sa stratégie d'optimisation de son parc immobilier, ORPEA a cédé, au cours de l'exercice 2009, à des investisseurs, 140 M€ d'actif immobilier."

Il convient de lire la phrase suivante qui annule et remplace la phrase ci-dessus figurant en bas de la page 87 du Document de Référence 2009 :

"Enfin, conformément à sa stratégie d'optimisation de son parc immobilier, ORPEA a cédé, au cours de l'exercice 2009, à des investisseurs, 120 M€ d'actif immobilier."

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2010

► Titres concernés : actions ordinaire

► Part maximale du capital dont le rachat est autorisé :

10 % du capital (soit 3 885 187 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions prise en compte pour le calcul de cette limite correspondant au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

La société ne pouvant détenir plus de 10 % de son capital, compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 18 627 actions (soit 0,05 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 3 866 560 actions, soit 9,95 % du capital, sauf à céder ou annuler les actions déjà détenues.

► Prix maximum d'achat : 50 €

► Montant maximal du programme : 194 259 350 €

► Modalités des rachats :

Les achats, cessions, transfert, échanges pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres.

► Durée du programme : 18 mois à compter de l'assemblée générale mixte du 25 juin 2010.

► Les objectifs de ce programme :

- d'animer le marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de services d'investissement indépendant, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la chartre de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- d'utiliser tout ou partie des actions acquises pour les attribuer aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des sociétés de son Groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions, de l'attribution gratuite ou de la cession d'actions aux salariés ;
- de remettre ses actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers donnant droit par conversion, exercice, remboursement ou échange ou de toute autre manière à l'attribution des actions de la Société, dans le cadre de la réglementation boursière ;

- de les annuler par réduction du capital dans les conditions prévues par le Code de commerce, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale extraordinaire de la 10ème résolution ;
- d'utiliser tout ou partie des actions acquises pour conservation et remise ultérieure à l'échange, ou en paiement dans le cadre d'opération éventuelle de croissance externe ;

Les actions rachetées et conservées par ORPEA seront privées de leurs droits de vote et ne donneront pas droit au paiement du dividende.

MISE A JOUR DU CHAPITRE XI

« Documents accessibles au public »

Depuis le dépôt du Document de Référence 2009, ORPEA a publié et mis à disposition du public les informations suivantes :

Publications effectuées sur le site de l'AMF

Publiées sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org)

Dates de publication	Natures des documents
13/07/2010	Document de référence 2009

Publications effectuées au BALO

Publiées sur le site du Journal Officiel (www.journal-officiel.gouv.fr)

Publications effectuées sur le site de la Société

Publiées sur le site d'ORPEA (www.orpea.com)

Date de publication	Rubrique	Nature des documents
09/11/2010	Communiqué	Poursuite d'une croissance solide au T3 2010 : +12,8%
05/11/2010	Communiqué	Nombre d'actions et de droits de vote – déclaration octobre 2010
18/10/2010	Communiqué	Acquisition stratégique majeure : + 4 866 lits en Europe
19/10/2010	Documentation	Présentation de l'acquisition
15/10/2010	Documentation	Rapport financier S1 2010
08/10/2010	Communiqué	Report du communiqué sur le développement
06/10/2010	Communiqué	Nombre d'actions et de droits de vote – déclaration septembre 2010
15/09/2010	Documentation	Présentation résultats S1 2010
15/09/2010	Communiqué	Poursuite d'une croissance forte des résultats au S1 2010
02/09/2010	Communiqué	Nombre d'actions et de droits de vote – déclaration août 2010
03/08/2010	Communiqué	Nombre de droits de vote et d'actions – déclaration juillet 2010
21/07/2010	Communiqué	Chiffre d'affaires S1 2010 : + 16,3% a 470 m€
15/07/2010	Documentation	Document de référence 2009
15/07/2010	Communiqué	Communiqué de mise a disposition du document de référence 2009
07/07/2010	Communiqué	Nombre de droits de vote et d'actions – déclaration juin 2010
07/07/2010	Communiqué	Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30.06.2010
28/06/2010	Documentation	Programme de rachat d'actions

Publications effectuées sur le wire agréé par l'AMF

Publiées sur le wire (www.lesechos-comfi.fr)

Dates de publication	Nature des documents
09/11/2010	Poursuite d'une croissance solide au T3 2010 : +12,8%
05/11/2010	Déclaration du nombre d'actions et de droits de vote pour le mois d'octobre 2010
19/10/2010	Acquisition stratégique majeure (+4866 lits en Europe)
15/10/2010	Rapport financier semestriel S1 2010
08/10/2010	Report du communiqué sur le développement au 19.10.2010
06/10/2010	Nombre d'actions et de droits de vote, septembre 2010
15/09/2010	Poursuite d'une croissance forte des résultats au S1 2010
02/09/2010	Nombre d'actions et de droits de vote, août 2010
03/08/2010	Nombre d'actions et de droits de vote, juillet 2010
21/07/2010	CA S1 2010 +16,3% à 470 M€
15/07/2010	Mise à disposition du document de référence 2009
07/07/2010	Nombre d'actions et de droits de vote, juin 2010
07/07/2010	Bilan semestriel du contrat de liquidité
28/06/2010	Descriptif du programme de rachat d'actions

Principaux communiqués de presse publiés depuis le dépôt du Document de Référence et du rapport financier semestriel

► Communiqué du 9 novembre 2010 :

POURSUITE D'UNE CROISSANCE SOLIDE AU T3 2010 : +12,8% – CA 9 MOIS EN FORTE PROGRESSION : +15,0% À 714,2 M€ – CONFIRMATION DES OBJECTIFS 2010 ET 2011

Le groupe ORPEA, acteur de référence dans la prise en charge globale de la Dépendance (maisons de retraite, cliniques de moyen séjour et de psychiatrie), annonce aujourd'hui son chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre clos au 30 septembre 2010.

en M€ IFRS	Trimestriels			9 mois		
	T3 2010	T3 2009	Δ	2010	2009	Δ
France <i>% du CA total</i>	214,8 87,9%	190,1 87,8%	+13,0%	628,1 87,9%	542,7 87,4%	+15,7%
International <i>% du CA total</i>	29,5 12,1%	26,5 12,2%	+11,3%	86,2 12,1%	78,3 12,6%	+10,0%
Belgique	14,8	12,2		42,4	36,0	
Espagne	7,7	7,4		22,4	21,4	
Italie*	4,4	4,4		13,1	13,7	
Suisse	2,6	2,6		8,3	7,4	
Chiffre d'affaires total <i>Dont Croissance organique</i>	244,4	216,6	+12,8% +8,1%	714,2	621,1	+15,0% +8,9%

* Tenant compte de la cession d'un établissement en Italie en 2009

Yves Le Masne, Directeur Général Délégué, commente : « La dynamique de croissance s'est poursuivie au 3^{ème} trimestre. Cette solide performance confirme une nouvelle fois la pertinence de la stratégie de développement d'ORPEA, fondée sur la complémentarité entre croissance organique robuste et croissance externe maîtrisée.

Le rythme de la croissance organique, toujours soutenu sur le trimestre à +8,1%, devrait se poursuivre à un niveau solide en 2011 avec l'ouverture de 5 nouvelles cliniques majeures, dont 3 dès le début de l'année.

Au 2nd semestre, ORPEA a focalisé son développement sur l'acquisition stratégique majeure de près de 5 000 lits annoncée récemment. La finalisation de l'opération se déroule conformément au calendrier et devrait intervenir d'ici la fin de l'année. Cette acquisition historique constituera un vecteur de croissance externe complémentaire important.

Sur l'exercice en cours, ORPEA est particulièrement confiant dans la réalisation d'un chiffre d'affaires de 960 M€, combiné à une rentabilité solide et une amélioration de ses ratios d'endettement.

Enfin, ORPEA disposera du réservoir de croissance le plus important du secteur composé de plus de 9 500 lits en restructuration ou en construction, ce qui lui permet de réaffirmer sereinement son objectif de chiffre d'affaires 2011 de 1 210 M€ et de poursuivre son développement vertueux dans les années à venir, toujours accompagné d'une solide rentabilité et d'une progression continue des cash-flows.»

Prochain communiqué : chiffre d'affaires annuel 2010 : Mercredi 16 février 2011 avant l'ouverture du marché

► Communiqué du 19 octobre 2010 :

ACQUISITION STRATÉGIQUE MAJEURE (1) : + 4 866 LITS EN EUROPE – ORPEA CONFIRME SA POSITION D'ACTEUR EUROPÉEN DE RÉFÉRENCE DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA DÉPENDANCE – CA POTENTIEL(2) LIÉ À L'ACQUISITION : 250 À 280 M€ – OBJECTIF DE CA 2011 RELEVÉ À 1,210 MD €

Acquisition stratégique de 4 866 lits en Europe

ORPEA annonce la signature d'un protocole¹ lui permettant de réaliser une opération de croissance externe de grande envergure.

Le Groupe participe ainsi activement au mouvement de professionnalisation et de consolidation du secteur de la prise en charge de la dépendance (maisons de retraite, cliniques de moyen séjour et de psychiatrie), avec :

- l'acquisition de 100% du groupe MEDITER (qui détient une participation majoritaire dans le groupe MIEUX VIVRE),
- une prise de participation de 49% dans le groupe MEDIBELGE², avec option d'achat sur le solde (l'exercice de l'option permettrait d'ajouter 1 100 lits supplémentaires, correspondant à 51% de MEDIBELGE).

Ces participations sont cédées par des holdings appartenant à Philippe Austruy, professionnel reconnu du secteur qui a été à l'origine de la création de la GENERALE DE SANTE et de MEDIDEP.

Cette acquisition représente 4 866 lits répartis sur 57 établissements, dont 3 810 lits en France et 1 056 lits en Belgique (correspondant à la participation de 49% x 2 156 lits de MEDIBELGE), et sont répartis de la manière suivante :

- 3 263 lits opérationnels, avec plusieurs établissements très récents, encore en phase de montée en puissance ;
- 667 lits à restructurer ;
- 936 lits à construire.

L'ensemble acquis représente, en plus des lits en activité, un potentiel d'appréciation considérable, tant en termes de chiffre d'affaires et de rentabilité que de création de valeur, avec des établissements en restructuration et des établissements à construire.

La capacité reconnue d'ORPEA à restructurer ou construire des établissements sanitaires et médico-sociaux, de façon rapide et économique grâce à sa filiale d'ingénierie, va permettre de dynamiser et optimiser le potentiel des lits acquis, dégageant ainsi rapidement des synergies.

A terme, le chiffre d'affaires potentiel³ de l'acquisition pourrait atteindre 250 à 280 M€. La montée en puissance de l'activité sera progressive et ne pénalisera en aucun cas les niveaux solides de rentabilité actuels du Groupe.

⁽¹⁾ *protocole d'acquisition signé sous les conditions suspensives usuelles, dont l'approbation des autorités de la concurrence.*

⁽²⁾ *La participation de Medibelge sera comptabilisée par mise en équivalence*

⁽³⁾ *une fois l'ensemble des lits en restructuration et en construction devenus opérationnels et dans l'hypothèse d'exercice de l'option d'achat.*

Financement par augmentation de capital réservée et soult

Cette acquisition, d'un montant de 129 M€, sera rémunérée à concurrence de 113,8 M€ par la création de 3 500 923 actions nouvelles ORPEA SA sur la base d'un prix de 32,50 € par action (à noter que la moyenne des 60 derniers jours de bourse est de 31,6 €), et le solde en numéraire. A l'issue de l'opération qui devrait être finalisée fin 2010, Philippe Austruy, par l'intermédiaire de ses holdings, détiendra 8,3% du capital d'ORPEA SA.

Cet apport est réalisé dans le cadre d'une délégation de pouvoirs de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2009 octroyée au conseil d'administration ⁴.

Ce financement, principalement réalisé par la remise de titres ORPEA, est particulièrement attractif pour le Groupe et ses actionnaires. Il démontre tout d'abord la confiance du vendeur dans la valeur et le potentiel de valorisation du titre ORPEA. Ensuite, il permet à ORPEA de renforcer ses fonds propres et d'améliorer la flexibilité financière du Groupe.

Entrée de Philippe Austruy au Conseil d'administration

Le conseil d'administration d'ORPEA SA a proposé à Philippe Austruy de faire partie du conseil afin de faire bénéficier le Groupe de son expérience et de sa vision stratégique du secteur.

Philippe Austruy, commente : « *Je suis très heureux d'associer nos établissements à ceux d'ORPEA. Compte tenu des capacités d'intégration reconnues d'ORPEA, je suis très confiant dans le rapprochement rapide et efficace des deux groupes. Fort de cette acquisition, ORPEA dispose aujourd'hui d'une position unique en Europe pour poursuivre son développement, et je serais heureux d'y participer en qualité d'administrateur.* »

Un positionnement européen de référence avec près de 33 000 lits

Ainsi, au 1^{er} janvier 2011, le réseau européen d'établissements du Groupe comptera **32 939 lits répartis sur 356 sites**, se décomposant comme suit ⁵ :

	Réseau total			France		International	
	Au 01.01.11	Au 01.03.10	Var.	Au 01.01.11	Au 01.03.10	Au 01.01.11	Au 01.03.10
Lits en exploitation	27 123	22 556	+20%	22 058	18 351	5 065	4 205
<i>Dont lits en restructuration</i>	3 726	3 362	+11%	<i>3 052</i>	<i>2 854</i>	<i>674</i>	<i>508</i>
Lits en construction	5 816	5 517	+5%	4 644	4 541	1 172	976
Nombre total de lits	32 939	28 073	+17%	26 702	22 892	6 237	5 181
Nombre de sites	356	300	+19%	298	252	58	48

⁽⁴⁾ selon la 11^{ème} résolution : délégation de pouvoir à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières diverses.

⁽⁵⁾ Ce tableau intègre les lits Méditer en totalité (soit 3810 lits) et ceux de Médibelge à hauteur de 49 % (soit 1056 lits, correspondant à 49 % x 2156 lits)

Accroissement du réservoir de croissance à 9 542 lits

Grâce à cette opération, et alors que le Groupe a réalisé de nombreuses ouvertures en 2010, ORPEA accroît encore de plus de 650 lits son réservoir de croissance qui était déjà, de loin, le plus important du secteur, et le porte ainsi à 9 542 lits.

Evolution de la gouvernance

Dans le cadre d'une optimisation des règles de gouvernance, il sera proposé au prochain Conseil d'administration de séparer les fonctions de Président et de Directeur Général, qui seront exercées respectivement par le Docteur Jean Claude Marian et par Yves le Masne.

A cette occasion, Jean-Claude Brdenk, actuellement Directeur Exploitation Groupe, sera nommé Directeur Général Délégué en charge de l'exploitation.

Relèvement de l'objectif de chiffre d'affaires 2011

Yves Le Masne, Directeur Général Délégué du Groupe, commente : « *Cette opération de croissance constitue une opportunité unique dans le secteur. On peut souligner, qu'à lui tout seul, l'ensemble des lits ainsi acquis se positionnerait au 5^{ème} rang des groupes français.*

Ainsi, dès 2011, l'objectif de chiffre d'affaires d'ORPEA est relevé à 1,210 Md €, contre 1,100 Md € initialement prévu, tout en maintenant une rentabilité solide. »

Une opération fortement créatrice de valeur

Le Docteur Jean-Claude Marian, Président Directeur Général d'ORPEA, commente : « *Cette acquisition stratégique marque une nouvelle étape clef dans le développement d'ORPEA, et démontre la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance significative et maîtrisée, tout en respectant ses critères de rentabilité solide. »*

III– RESPONSABLES DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

1. Responsables de l'Actualisation du Document de Référence

Docteur Jean-Claude MARIAN, Président Directeur Général

Monsieur Yves LE MASNE, Directeur Général Délégué

2. Attestation des responsables

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité figurant en page 4 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

L'information financière semestrielle au 30 juin 2010 incluse dans la présente actualisation du document de référence a fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 47 et 48 dudit document, qui contient l'observation suivante :

« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note du § 1 de l'annexe relative aux principes comptables qui expose les modalités de présentation des comptes semestriels et les nouvelles normes d'application obligatoire. »

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Puteaux, le 6 décembre 2010.

IV– RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1. Les commissaires aux comptes titulaires

- **La société BURBAND KLINGER & Associés**
Représentée par Monsieur Frédéric BURBAND
8 rue Jacques Bingen 75017 PARIS,

Le cabinet Burband Klinger & Associés a été nommé pour la première fois à l'Assemblée Générale du 27 juin 2008, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

- **Deloitte & Associés**
Représentée par Monsieur Henri LEJETTE
185 avenue Charles-de-Gaulle – 92200 Neuilly-Sur-Seine

Le cabinet Deloitte & Associés a été nommé pour la première fois par l'assemblée générale mixte du 29 juin 2006, en remplacement de la société VADEMECUM démissionnaire pour convenances personnelles. Son mandat lui a été donné, à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2006, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il a été renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 25 Juin 2010, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

2. Les commissaires aux comptes suppléants

- **Monsieur Marc TENAILLON,**
Suppléant de BURBAND KLINGER & Associés
Adresse : Immeuble Somag – 16 rue Ampère – 95307 Cergy Pontoise

Nommé en même temps et pour la même durée que le cabinet BURBAND KLINGER & Associés

- **BEAS**
Suppléant de Deloitte & Associés
Adresse : 7-9 Villa Houssay – 92200 Neuilly-Sur-Seine

Nommé en même temps et la même durée que le cabinet Deloitte & Associés, pour remplacer Madame Françoise VAINQUEUR, co-commissaire aux comptes suppléant, démissionnaire pour convenances personnelles.

V- TABLE DE CONCORDANCE

	Au sein du document de référence Pages	Au sein de l'actualisation Se référer pages
Chapitre 1 : Personnes responsables		
1.1 – Personnes responsables des informations contenues dans le présent document de référence	10	72
1.2 – Déclaration du responsable	10	72
Chapitre 2 : Contrôleurs légaux des comptes	11 156	
2.1 – Identité des contrôleurs légaux des comptes	156	73
2.2 – Démission ou nouvelle désignation de commissaires aux comptes	156	73
Chapitre 3 : Informations financières sélectionnées	7 à 9	51-52
Chapitre 4 : Facteurs de risque	114 à 138	35-37 56 à 60
Chapitre 5 : Informations concernant l'émetteur		
5.1 – Histoire et évolution de la société	37- 38	
5.2 – Investissements	8 82-86 94-95 186	8
Chapitre 6 : Aperçu des activités du groupe		
6.1 – Principales activités du groupe	39 à 62	

6.2 – Les principaux marchés du groupe	12 à 36	
6.3 – Éléments exceptionnels dans l'environnement		
6.4 – Brevets, licences et contrats industriels importants		
6.5 – Environnement concurrentiel et position du groupe dans son secteur d'activité	30-31	
Chapitre 7 : Organigramme		
7.1 – Place de l'émetteur au sein du groupe	61-62	
7.2 – Liste des filiales	101 à 103 211 à 215	21
Chapitre 8 : Propriétés immobilières		
8.1 – Immobilisations corporelles importantes	57 à 61 199 à 201 219 à 221	27
8.2 – Question environnementale pouvant influencer l'utilisation de ces immobilisations corporelles	132 à 135	
Chapitre 9 : Examen de la situation financière et du résultat		
	91 à 97 100 à 105	5 à 10 51-52
Chapitre 10 : Trésorerie et capitaux		
10.1 – Capitaux de l'émetteur	139 à 145 189 223 à 225	16 30 à 32
10.2 – Flux de trésorerie	188 205 209	15
10.3 – Conditions d'emprunt et structure de financement	207 228 à 232	9 33-34
10.4 – Restriction à l'utilisation de capitaux	N/A	
10.5 – Sources de financement attendues	N/A	

Chapitre 11 : Recherche et développement	56	
Chapitre 12 : Informations sur les tendances		
12.1 – Principales tendances ayant influé sur le groupe	96-97 282	10 67 à 71
12.2 – Engagements ou événements importants susceptibles d'influer sur les perspectives du groupe	N/A	69 à 71
Chapitre 13 : Prévision ou estimation du bénéfice	N/A	
Chapitre 14 : Organes de direction et de surveillance		
14.1 – Composition du conseil d'administration	146 160	70-71
14.2 – Conflits d'intérêts au niveau des organes de direction et de surveillance et de la direction générale	146 159 à 162	
Chapitre 15 : Rémunérations et avantages		
15.1 – Montant des rémunérations versées	148 à 152 160 163	
15.2 – Montant des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs	N/A	
Chapitre 16 : Fonctionnement des organes de direction et de surveillance		
16.1 – Les mandats des membres des organes de direction et de surveillance	180-181	
16.2 – Contrats de services liant les membres du conseil d'administration à la société ou à l'une de ses filiales	146	
16.3 – Les comités spécialisés	147	
16.4 – Les principes de gouvernement d'entreprise	159 à 177	

Chapitre 17 : Salariés		
17.1 – Les ressources humaines	104 à 113	
17.2 – Participation et stock options du management de et des membres des organes de direction et de surveillance	111 à 113	
17.3 – Accord de participation des salariés dans le capital	111 à 113	
Chapitre 18 : Principaux actionnaires		
18.1 – Actionnariat de la société	144	62
18.2 – Droits de vote	69 139-140	61
18.3 – Contrôle de la société	144-145	
18.4 – Accord pouvant induire un changement de contrôle de la société	N/A	
Chapitre 19 : Opérations avec des apparentés	63 à 67	45
Chapitre 20 : Informations financières		
20.1 – Informations financières consolidées	182	11 51-52
20.2 – Informations financières pro forma	N/A	
20.3 – Comptes sociaux	244	
20.4 – Vérification des informations financières historiques	240 278	
20.5 – Date des dernières informations financières historiques	182	
20.6 – Informations financières intermédiaires	281	67-68
20.7 – Politique de distribution de dividendes	70 88 99 145 222	31
20.8 – Procédures judiciaires et d'arbitrage	135	

20.9 – Changement significatif de la situation financière et commerciale	96 + 282	67 à 71
Chapitre 21 : Informations complémentaires		
<p>21.1 – Capital social</p> <p>21.1.1. le montant du capital souscrit</p> <p>a) le nombre d'actions autorisées;</p> <p>b) le nombre d'actions émises et totalement libérées et le nombre d'actions émises, mais non totalement libérées;</p> <p>c) la valeur nominale par action, ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale, et</p> <p>d) un rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice.</p> <p>21.1.2. actions non représentatives du capital</p> <p>21.1.3. actions auto-détenues</p> <p>21.1.4. valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription</p> <p>21.1.5. des informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital</p>	<p>139 à 144</p> <p>N/A</p> <p>153</p> <p>141-142</p> <p>223</p> <p>228</p> <p>253</p> <p>(émission d'OBSAAR)</p> <p>139-140</p> <p>(tableau des délégations)</p>	<p>61</p> <p>61</p> <p>62</p> <p>64-65</p> <p>34</p> <p>61</p>
<p>21.2 – Acte constitutif et statuts</p> <p>21.2.1. objet social de l'émetteur</p> <p>21.2.2. disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance</p> <p>21.2.3. droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes.</p> <p>21.2.4. actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires et, lorsque les conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit.</p> <p>21.2.5. conditions régissant la manière dont les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires sont convoquées.</p> <p>21.2.6. disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.</p> <p>21.2.7. disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée.</p>	<p>67-68</p> <p>161-163</p> <p>68</p> <p>N/A</p> <p>68-69</p> <p>N/A</p> <p>70</p>	

<i>21.2.8. conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit.</i>	N/A	
Chapitre 22 : Contrats importants	N/A	
Chapitre 23 : Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	58-59	
Chapitre 24 : Documents accessibles au public	283-285	66-71
Chapitre 25 : Informations sur les participations	211 à 215 259-260	21

e